



**HAL**  
open science

# La syntaxe du factitif en francophonie et ses corrélats en créole

André Thibault

► **To cite this version:**

André Thibault. La syntaxe du factitif en francophonie et ses corrélats en créole. Le causatif. Perspectives croisées, 2018. hal-02531930

**HAL Id: hal-02531930**

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-02531930v1>

Submitted on 9 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La syntaxe du factitif<sup>1</sup> en francophonie et ses corrélats en créole

## 1. Introduction

Dans un article publié en 1996, Sybille Kriegel invitait la communauté des chercheurs à se pencher sur la diathèse causative dans les créoles français :

Die sprachlichen Lösungen für das Problem der Kausativierung gleichen nämlich nur bei oberflächlicher Betrachtung denen, die im Französischen gewählt werden. Deshalb ist es um so verwunderlicher, daß bis heute kaum Untersuchungen zur kausativen Diathese in den französischen Kreolsprachen vorliegen.<sup>2</sup> (Kriegel 1996, 164-165)

Cette affirmation garde encore toute son actualité. Toutefois, la prise en compte du français dans toute l'étendue de son diasystème est peut-être en mesure de nous aider à éclairer la situation des structures factitives dans les créoles français. Dans cet article, nous nous pencherons sur une structure factitive très largement dominante dans les créoles français mais aussi dans les français régionaux en milieu créolophone, que nous appelons « à pivot », pour explorer différentes hypothèses sur son origine et en proposer une nouvelle.

## 2. Factitif et actants

Nous allons traiter de structures où le sujet (ou 'causateur', ici *Marie*) d'un verbe auxiliaire (ici, *fait*) provoque la réalisation de l'action exprimée par le verbe auxilié (ici, *entrer*) en déléguant la réalisation à un autre actant (ou 'causataire', ici *le chien*). En français standard, la structure causative place l'auxiliaire du causatif (*faire*) immédiatement devant l'infinitif :

Marie fait entrer le chien.  
Actant 1 + aux. *faire* + Verbe + Actant 2

---

<sup>1</sup> Le terme 'factitif' en français a différentes acceptions selon les auteurs et les cadres théoriques. On parle plus généralement de 'causatif' en typologie générale, mais l'auxiliaire privilégié du causatif en français étant *faire*, le terme de 'factitif' est très répandu chez les spécialistes.

<sup>2</sup> « Les solutions linguistiques au problème du causatif [en créole] ne s'assimilent que superficiellement à celles qui ont été retenues par le français. Il est donc d'autant plus surprenant que jusqu'à aujourd'hui l'on ne trouve presque pas d'études sur la diathèse causative dans les créoles français. » (notre traduction).

La syntaxe du français régional antillais, en revanche, insère entre l’auxiliaire et le verbe auxilié le second actant, COD du verbe auxilié :

Marie fait le chien entrer.  
Actant 1 + aux. *faire* + Actant 2 + Verbe

Il s’avère qu’il s’agit très exactement de la même syntaxe qu’en créole (illustré ici par un exemple en guadeloupéen) :

Mari ka fè chyen-la antré.  
Actant 1 + aux. *fè* + Actant 2 + Verbe

Dans la syntaxe antillaise, le second actant se retrouve entre l’auxiliaire et l’auxilié : nous l’appelons « pivot » et nommons « factitif à pivot » la structure causative dans laquelle le second actant est intercalé entre auxiliaire et auxilié.

La question qui se pose est la suivante : la structure du F.R.A. [= français régional antillais] vient-elle du créole ? Ou serait-ce la structure créole qui viendrait du F.R.A. ? Et si cette structure existe dans les deux langues depuis l’époque coloniale (ce qui est fort possible d’après la documentation textuelle), d’où vient-elle ? Des explications de nature externe ont été proposées :

- (a) héritage de l’ancien et du moyen français
- (b) héritage d’un diatopisme du français de l’époque coloniale
- (c) influence d’une autre langue (anglais)
- (d) influence d’une autre langue (langues africaines)

Toutefois, des explications de nature interne, liées à la genèse même des créoles (et de nature cognitive), mériteraient aussi d’être envisagées.

### 3. Présentation et discussion des hypothèses

Dans tous les français expatriés, à l’exception notable du laurentien, de l’acadien traditionnel et du français régional de l’île de la Réunion (nous y reviendrons), le factitif à pivot est largement attesté, autant dans des sources secondaires sur le français régional (v. annexe, section 2.1.) que dans des sources primaires (*ibid.*, 2.2.) et dans ces dernières, autant à l’écrit (*ibid.*, 2.2.1.) qu’à l’oral (*ibid.*, 2.2.2.). Précisons que les sources écrites relèvent autant de la littérature (*ibid.*, 2.2.1.1.) que de la presse (*ibid.*, 2.2.1.2.) ou de copies d’élèves (*ibid.*, 2.2.1.3.). Il ne s’agit donc en rien d’un quelconque artefact littéraire sans enracinement dans l’usage (précision qui s’impose quand on connaît les audaces stylistiques des chantres de la Créolité)<sup>3</sup>. Voici quelques exemples de la tournure, dans des genres textuels très variés :

<sup>3</sup> Cela dit, un rapide coup d’œil aux nombreuses attestations relevées permet de constater qu’il s’agit très clairement d’un stylème propre à Raphaël Confiant, bien qu’il soit loin d’être le

Ils sautaient sur la pointe des pieds, ils lustrèrent les poils de leur poitrine et de leurs jambes pour faire l'eau dégouliner. (Zobel 1946, 77).

Ex. : j'ai fait boire le cheval = *moins fait chuval la bouè* [...]. Le groupe, inséparable en français, constitué par *faire* et un infinitif, est dissocié à la Martinique et l'usage créole se retrouve souvent dans le français non surveillé de certaines personnes. Ex. : j'ai fait boire mon cheval ou, je fais manger mon enfant, pourront très bien être en français : *J'ai fait mon cheval boire, je fais mon enfant manger*. (Jourdain 1956, 211.)

Aussi n'est-il pas étonnant de relever à ce sujet des écarts dans le français des écoliers et même des adultes haïtiens : \**Olivier fait Roland voir de certaines raisons* (élève de 3<sup>e</sup>, 1973). [...] \**Vous devez faire l'enfant achever ses devoirs et repasser ses leçons* (une institutrice, 1973). (Pompilus 1976, 100.)

Nous voulons faire le zouk dépasser les frontières des Antilles. (*France-Antilles Martinique*, 12 avril 2009).

Y a souvent ce créole là qui a envie de sortir / tu parles souvent / tu fais souvent tes personnages parler créole. (attestation orale, témoin né en 1978, Guadeloupéen, études supérieures [doctorat] ; 16 avril 2014)<sup>4</sup>

Dans tous les créoles français à l'exception du réunionnais, le factitif à pivot est la règle (voir entre autres dans ce recueil la communication de Sybille Kriegel et Guillaume Fon Sing pour Maurice, celle d'Ingrid Neumann-Holzschuh et Thomas Klingler sur la Louisiane ainsi que celle de Renauld Govain pour Haïti). Il est mentionné systématiquement dans les grammaires et autres ouvrages à caractère métalinguistique (v. annexe, section 3.1.) et on le relève en abondance dans de nombreuses sources primaires, dès les plus anciens textes (*ibid.*, section 3.2.).

Le premier chercheur à avoir posé la question de l'origine de cette structure, Robert Chaudenson, y répond de façon un peu expéditive en prétendant qu'elle existait probablement déjà dans le français des colons :

Ainsi, dans le français parlé à Maurice, un tour comme *faire quelqu'un faire quelque chose* [...], est expliqué, en général, soit par une influence de l'anglais (*to make somebody do something*), soit par celle du créole qui a une construction identique. Le rapport avec l'anglais ne peut guère être sérieusement invoqué, surtout quand on constate que la même construction existe aux Petites Antilles [...]. Ce tour semble donc être plus raisonnablement regardé comme un 'créolisme', à moins qu'on ne songe à se poser la question de l'origine de la construction créole elle-même. Sans entrer dans le détail, il est clair que l'origine de la construction créole est française [...] Pour en revenir au point que je cherche à illustrer, il n'est pas possible, en toute rigueur, de classer la construction du français de Maurice *Faire X faire quelque chose* comme un créolisme, dans la mesure où il apparaît probable que ce tour existait dans le français des colons ; il s'est sans doute d'autant plus facilement maintenu au

---

seul à en faire usage. Le fait que la tournure soit extrêmement fréquente chez lui est toutefois peut-être à interpréter comme l'indice d'un emploi conscient, répondant à une volonté de créoliser son style, alors que chez d'autres auteurs il est possible qu'il s'agisse d'un emploi involontaire (Steve Gadet, par exemple, utilise aussi spontanément ce tour à l'oral).

<sup>4</sup> Sous-corpus de personnalités d'André Thibault, Antilles 2014, du Corpus FRAN (dir. France Martineau), <<http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/>>.

cours des siècles qu'il avait lui-même généré une structure homologue dans le créole local. » (Chaudenson 1993, 425)

Mais est-ce bien le cas ? Et est-ce que le causatif avec *faire* en ancien et en moyen français fonctionnait vraiment de la même façon que celle que l'on observe de nos jours dans les corpus créoles ?

### 3.1. Héritage de l'ancien et du moyen français ?

Avant de se pencher sur le fonctionnement de la structure dans l'ancienne langue, il convient d'attirer l'attention sur deux facteurs syntaxiques qui sont présents depuis les plus anciennes attestations disponibles en créole : le SN pivot est très souvent un pronom personnel et le verbe auxilié est très souvent transitif direct (on verra ci-dessous que ce n'était guère le cas en ancien français). Voici des exemples anciens, l'un en créole antillais et l'autre en créole mauricien (v. annexe, sections 3.2.1. et 3.2.2. pour l'intégralité des exemples) :

toé pas savé moé capable **faire io pende** toé, comme moé capable **faire io largué** toé ? [...] pilate té toujours qu'a débattre pour **faire io largué** jesi (*La passion de Notre Seigneur selon St Jean en Langage Negre*, env. 1720-1740, dans Hazaël-Massieux 2008, 65.) [les caractères gras sont de nous]

(1805\_Pitot\_1805) li empesse moi gagné grand malher ; quand mo mort li **faire moi ar-rive** dans mo paye ? (*Corpus de textes anciens en créole mauricien*, <<http://concordancemmc.free.fr>>, de Guillaume Fon Sing) [les caractères gras sont de nous]

Cet usage est même attesté de nos jours non seulement en créole mais aussi en F.R.A., comme le montre l'exemple suivant :

J'ai des amies filles qui ont tendance à franciser le le créole mais bon voilà quoi c'est on essaye de weu apprendre / **faire** weu apprendre mais bon voilà quoi. (témoin masculin né en 1985, Martiniquais, études supérieures [master en cours], étudiant ; 15 avril 2014)<sup>5</sup>. – L'élément *weu* représente probablement le pronom personnel tonique de 3<sup>e</sup> pers. du pluriel *eux*.

En ancien et en moyen français, l'intercalation du second actant entre l'auxiliaire et l'auxilié est assez bien attestée, mais seulement si le verbe auxilié est intransitif<sup>6</sup>, comme on peut le lire dans cette citation de Gougenheim :

L'ancien français place souvent entre *faire* et l'infinitif le sujet de ce dernier, complément d'objet de *faire*, si l'infinitif n'est pas suivi d'un complément d'objet direct. [...] On en trouve des exemples fréquents durant tout le moyen âge, non seulement en vers [...] mais aussi en prose [...]. On trouve encore de nombreux exemples de cette construction dans le théâtre

<sup>5</sup> Sous-corpus de personnalités d'André Thibault, Antilles 2014, du Corpus FRAN (dir. France Martineau), <<http://continent.uottawa.ca/fr/corpus/corpus/>>.

<sup>6</sup> Dans l'ensemble de la documentation, on ne relève que très peu d'exemples structurellement comparables à ceux qui abondent dans les sources antillaises ; voir toutefois ici l'exemple n° 8 de l'article de Claire Badiou-Monferran où le verbe auxilié est un transitif suivi de son COD.

du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle [...]. On la rencontre chez Rabelais [...] et encore chez Malherbe [...]. (Gougenheim 1929, 357-358)

En voici quelques exemples (les caractères gras sont de nous ; v. annexe, section 1.1. pour l'intégralité des exemples) :

Ge **ferai** le baron venir... (Bérout, *Tristan*, v. 3085.) [12<sup>e</sup> s.]

Et puis **fisent** toutes manières de gens, petits et grans, partir. (Froissart, *Chron.*, I, §. 313, t. IV, p. 63, l. 29-39.) [fin 14<sup>e</sup> s.]

Et afin que il **face** les genz rire, il dit teles choses que un homme gracieus et vertueus ne daigneroit dire. (Oresme, *E.A.*, c.1370, 272).

Pour **faire** tout le monde rire. (*Sermon des Foulx*, ATF, II, 209.) [16<sup>e</sup> s.]

Mais il inventoit l'art et manière de **faire** les boulets arrière retourner (Rabelais, IV, 62).

L'ancien français ne semble donc pas pouvoir être à la base des modèles créoles les plus couramment représentés dès les plus anciens témoignages écrits, ceux qui incluent un verbe auxilié transitif direct, et/ou un pronom personnel en guise de second actant (sur le factitif en ancien français, voir la contribution de Claude Buridant dans ce recueil). Quant à la renaissance à la fin du 19<sup>e</sup> siècle de la tournure en français littéraire moderne (v. annexe, section 1.2., et surtout l'article de Claire Badiou-Monferran dans ce recueil), elle ne peut évidemment pas avoir généré la structure créole. Il s'agit simplement d'une revitalisation artificielle à valeur stylistique archaïsante. Le Bidois & Le Bidois (1938, 49-50) parlent de « pures singularités de style ».

### 3.2. Héritage d'un diatopisme du français de l'époque coloniale ?

La seconde hypothèse est celle d'un diatopisme du français de l'époque coloniale. Plus précisément, il s'agirait d'une origine régionale bretonne, la structure ayant été relevée dans le français régional de Bretagne à l'époque contemporaine, comme en témoigne Chauveau (2007) dans ce long passage que nous reproduisons presque intégralement ci-dessous en raison de son importance :

L'usage créole [*celui du causatif à pivot*] s'accorde évidemment avec cette syntaxe ancienne [*celle du français médiéval*]. Mais il faut noter sa raréfaction précoce en français, sensible dès le 16<sup>e</sup> siècle. A cela s'accorde son absence apparente au Canada où, au contraire, la tournure du français moderne est attestée dès le 18<sup>e</sup> siècle [...]. Il y a cependant un intermédiaire possible entre la langue ancienne et les équivalents d'outremer.

Cette même tournure est bien attestée dans le français de Bretagne. On l'a signalée au début du 20<sup>e</sup> siècle comme « une tournure très fréquente à Quimper et que je n'ai pas entendue en dehors de la Bretagne. [...] le substantif est toujours placé entre l'auxiliaire *faire* et l'infinitif. On dit *faire un élève venir, faire le commerce aller* (en breton *ober d'eur scolaer donet*, JL). / Les exemples que j'ai relevés sont très nombreux. » (Kervarec 1909/1910 : 620).

Il faut bien constater que, malgré la notation de Joseph Loth (= JL) intercalée dans le texte de Kervarec, la tournure bretonne n'est pas strictement identique : *ober d'eur scolaer*

*donet* se traduit littéralement par : faire à un écolier venir. D'autre part la tournure française examinée n'est pas propre aux bretonnants en Bretagne. En outre j'en ai vainement cherché des exemples dans les parlers dialectaux romans de Haute-Bretagne [...]. Apparemment, ce n'est pas un calque du breton, ni non plus un calque du dialecte roman de Bretagne ; c'est donc tout simplement du français de Bretagne. Et cette tournure syntaxique bénéficiait d'une parfaite légitimité dans le français de Bretagne du 20<sup>e</sup> siècle, car je l'ai lue sous la plume de plusieurs universitaires bretons. En voici un exemple d'un celtisant :

« Et aucun érudit, ni nous ni un autre, n'est à l'abri d'une erreur matérielle : ce que nous supposons être une erreur de transcription ou une faute de frappe dans une fiche dactylographiée a fait R[oparz] Hemon répertorier un *babilite*, à partir d'un pluriel *babiliteou* [...] » (Guyonvarc'h 1973 : 26\*).

En voici un autre exemple sous la plume d'un Haut-Breton :

« Celui, celle qui en barattant, faisait la crème voler, se répandre... n'était qu'un(e) mauvais(e)... » (Guillaume 1963 : 35).

Cette tournure est visiblement un archaïsme du français de Bretagne, que des Bretons ont pu contribuer à propager outremer. On ne peut l'attribuer à aucune influence de substrat, ni à celle du breton ni à celle du gallo. C'est un indice de l'autonomie de certains régionalismes par rapport aux usages populaires et donc que nos sources habituelles risquent quelquefois de ne pas répondre à nos interrogations. Mais cela montre aussi qu'on peut valablement prolonger la survie dans des usages régionalisés de faits linguistiques qui disparaissent de l'écrit littéraire à partir de la Renaissance. (Chauveau 2007, sans pagination)

Cette hypothèse soulève tout de même quelques difficultés. Comment un régionalisme grammatical d'extension si limitée en France, qui n'a laissé absolument aucune trace en laurentien ni en acadien traditionnel (contrairement à *être après* + infinitif, *être pour* + inf., *jusqu'à tant que* « jusqu'à ce que », *bailler* « donner » et bien d'autres phénomènes phonétiques et lexicaux – v. Thibault 2008a, 2009), pourrait-il expliquer à lui seul une structure qui domine de façon si écrasante dans presque tous les créoles français ?

### 3.3. Influence de l'anglais ?

Une autre hypothèse voudrait que la structure soit due à l'influence de l'anglais. Cette proposition a été clairement rejetée par Robert Chaudenson (par rapport à l'Île Maurice), ce dernier alléguant le fait que la structure existe aussi dans les Petites Antilles. En effet, le recours à l'anglais n'est pas pertinent pour les régions où cette langue est absente. En revanche, là où l'anglais et le créole côtoient le français (l'île Maurice et surtout la Louisiane), l'anglais pourrait avoir joué un rôle de soutien par rapport à la structure créole. En outre, on observe qu'en milieu francophone minoritaire au Canada, la structure est bel et bien présente et ne peut évidemment pas s'expliquer par le créole. Voici d'abord un exemple en français de Louisiane (pour l'intégralité des exemples relevés, v. annexe, section 2.2.2.2. ; v. encore l'article de Ingrid Neumann-Holzschuh et Thomas Klingler dans ce recueil), où elle pourrait autant venir du contact avec le créole qu'avec l'anglais :



[...] et là ça prenait du bois de sassafran. C'était le meilleur bois pour faire les... la boucane de la viande. Mais n'importe quel bois dur donc faisait de la bonne boucane. Là, quand la boucane était commencée, il y en a un tas qui mettaient des patates dessus. Ça **faisait** le bois durer plus longtemps et ça faisait une beaucoup bonne viande. (1981, Pointe Noire, Louisiane < Piston-Hatlen 2003) [les caractères gras sont de nous]

Dans les zones du Canada où le français est en contact intense avec l'anglais, le factitif à pivot est bien attesté et il semble donc raisonnable de l'attribuer à l'influence de l'anglais – à plus forte raison lorsque l'on considère que la structure en question est inusitée là où le français est majoritaire. Voici des données respectivement terre-neuviennes, franco-manitobaines et franco-ontariennes (les caractères gras sont de nous ; v. annexe, sections 2.2.1.5. et 2.2.2.3., pour l'ensemble des attestations) :

Cette construction est usuelle en FTN [= français de Terre-Neuve], où elle est vraisemblablement calquée sur l'anglais : /'I **fait** le petit garçon entrer'. / C'est le *central board* [angl. <dérive>] qui **faisait** la quille se lever pis se baisser' (AC 059202). / 'Je crois pas que je pourrais **faire** une femme vivre.' (AC 018104). / 'I vouliant dire de quoi pour **faire** le monde croire.' (AC 128201). / 'C'est du bon fumier pour **faire** l'herbe pousser'. (GT 099201). (Brasseur 2001, XLVIII.)

T'es même charmant quand t'es pas un huge asshole ! But, tu vis tes lows vraiment hard pis tu finis par **faire** tout le monde souffrir avec toi. C'est tellement annoying pis frustrant. Get over yourself. (Oystryk 2015, 73)

[...] euh des fois ça-l-arrive euh comme à Pizza Hut euh quand euh maintenant je travaille dans dans la cuisine pis je fais des pizzas mais quand j'avais commencé j'étais comme un "buster" je **faisais** les personnes s'asseoir pis nettoyait les tables pis euh comme y avait des petits commentaires ici pis là pis c'était tout en français pis je fais comme je comprends le français (North Bay, Ontario, 2005 ; données du corpus de Raymond Mougeon pour l'Ontario francophone)<sup>7</sup>

On consultera en outre la contribution de Neumann-Holzschuh / Klingler dans ce recueil pour d'autres attestations en milieu acadien (Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard). Il est aisé de voir que le factitif à pivot apparaît ici dans des contextes où les mots anglais abondent, ce qui est typique de l'usage des communautés francophones en milieu minoritaire. En contexte francophone majoritaire, de tels emplois sont inusités.

#### 3.4. *Influence de langues africaines ?*

On pourrait également se demander si cette structure peut représenter le calque de tournures équivalentes présentes dans certaines langues africaines ayant pu jouer un rôle dans la genèse des langues créoles. Le dépouillement des nombreux inventaires lexicaux portant sur les français d'Afrique (v. Thibault 2008b pour une bibliographie) ne signale aucun causatif à pivot s.v. *faire* ; nous n'avons relevé qu'un phénomène d'effacement de l'auxiliaire du causatif :

<sup>7</sup> Sur le corpus Mougeon, v. Mougeon *et al.* 2009.



Mésol[ectal]. Sens factitif : faire faire. “On lui a fait le tour de la bibliothèque, pour lui montrer nos installations.” (G. Ru.). (Frey 1996, 100 s.v. faire VII).

La structure n’est pas entièrement inexistante dans les corpus : la base Varitext, qui permet de faire des recherches de phénomènes syntaxiques dans des sous-ensembles géographiques de la presse francophone internationale, nous a permis de relever deux attestations dans des journaux d’Afrique subsaharienne (les caractères gras sont de nous) :

Les Seigneurs de la guerre n’**ont**-ils pas **fait** l’Afrique replonger dans l’antiquité ? *Mutations*, [journal camerounais], 15 janvier 2008.

Il n’a pas apprécié le changement opéré par son coach alors qu’ils menaient à la marque 4-3 : Avram Grant a remplacé Joe Cole (auteur de deux buts) pour faire entrer le défenseur Brésilien Alex, **faisant** l’équipe passer à trois défenseurs centraux. *Fraternité Matin* [journal ivoirien], 21 mars 2008.

Nous avons relevé 34 attestations dans le sous-ensemble de la base Varitext consacré aux Antilles (voir annexe, 2.2.1.2.) pourtant trois fois plus petit. La structure est donc à peu près *cinquante fois* plus fréquente dans la presse antillaise que dans la presse d’Afrique subsaharienne. Si les langues dites « de substrat » y étaient pour quelque chose, on s’attendrait à une fréquence beaucoup plus élevée. Du reste, le Cameroun et la Côte-d’Ivoire ne partagent pas les mêmes langues nationales. En outre, l’attestation camerounaise pourrait aussi devoir quelque chose à l’influence de l’anglais, langue bien présente dans ce pays. Enfin, les créoles des Antilles d’une part et celui de Maurice d’autre part ne reposent pas du tout sur les mêmes substrats ; or, ils connaissent tous les deux le factitif à pivot.

La contribution de Sylvie Voisin dans ce recueil montre en fait que, de toute façon, les structures à pivot structurellement semblables à celles illustrées par les créoles français, bien qu’attestées, ne sont qu’un des nombreux recours syntaxiques mobilisés par les langues africaines pour exprimer la causativité.

### 3.5. *L’hypothèse d’une innovation structurale à haut rendement cognitif*

Les hypothèses d’une survivance du français médiéval, de l’exportation d’un régionalisme de métropole ou de l’influence d’une autre langue (qu’il s’agisse de l’anglais ou d’une langue africaine) présentent toutes des pierres d’achoppement. Est-il possible d’envisager un autre scénario, qui tienne compte de la nature dynamique du processus de créolisation ?

Étant donné que :

- (a) les emplois avec pronom en guise de SN pivot sont extrêmement rares en ancien et en moyen français (deux exemples chez Oresme) alors qu’ils sont très fréquents en créole (v. annexe, section 3) ;

- (b) les emplois de la structure à pivot avec verbe transitif direct sont très rares aussi en ancien et en moyen français (un seul exemple, encore une fois chez Oresme) mais abondent en créole (v. annexe, section 3) et en F.R.A. (v. annexe, section 2);
- (c) la structure était disparue du français (à tout le moins écrit) à l'aube de l'époque coloniale;
- (d) seul le français régional de Bretagne connaît cette structure en France;
- (e) le français québécois, l'acadien traditionnel et le réunionnais l'ignorent totalement,

nous proposons l'hypothèse d'une innovation (par réorganisation structurale visant un meilleur rendement cognitif) plutôt qu'une survivance.

L'ordre SVO est canonique en français, dans les principales tout comme dans les subordonnées. C'est également l'ordre canonique dans les créoles français. Il est plus rentable d'un point de vue cognitif de maintenir cet ordre dans la structure causative, en particulier en présence de trois actants :

F.R.A. « Marie fait son enfant manger la soupe »  
Cr. ant. (Mart.) « Mari ka fè ich-li manjé soup-la »

Nous aurions bien sûr en français normé « Marie fait manger la soupe à son enfant », avec la prép. « à » dont l'usage est obligatoire. Ce mot-outil n'a pas survécu en créole pour préciser la fonction, laquelle se déduit de la position du mot dans la phrase.

Il faut attirer l'attention sur le fait que même en français normé, il existe un contexte où la structure « faire + pronom tonique + inf. » est tout à fait normale : il s'agit des cas où l'auxiliaire est à l'impératif (Riegel *et al.* 2016, 412). On dit effectivement : « Fais-moi entrer », « fais-moi sortir », « fais-moi savoir », « fais-moi descendre de là », « fais-nous avancer », « fais-lui admettre » etc. Le causatif à modalité impérative pourrait donc également avoir joué un rôle dans l'implantation d'un nouveau schéma syntaxique – et l'on imagine assez facilement que les locuteurs de proto-créole ont été massivement exposés à des énoncés à modalité impérative. On en relève d'ailleurs des attestations écrites anciennes (en créole mauricien) :

(1885\_Anderson\_1885) é kan vou va fine trouv li, **fair** moa conné

(1885\_Anderson\_1885) Si to frer fine fair pécé contr toa, al **fair** li voar so fot, toa avec li tou sel (tous les deux G. Fon Sing, *Corpus de textes anciens en créole mauricien*, <http://concordancemmc.free.fr>)

Il existe d'autres constructions parallèles en français normé qui reflètent la structure causative à pivot (c.-à-d. « verbe<sup>1</sup> + SN pivot + verbe<sup>2</sup> »). Certaines d'entre elles montrent d'ailleurs une grande flexibilité syntaxique :

« Je laisse le chien entrer » vs. « Je laisse entrer le chien ».

« Elle a envoyé son gamin jouer dans la cour. » vs. « Elle a envoyé jouer son gamin dans la cour. »

« On amènera les invités danser. » vs. « On amènera danser les invités. »

« J'ai entendu la voiture arriver. » vs. « J'ai entendu arriver la voiture. »

« On a vu le skieur tomber. » vs. « On a vu tomber le skieur. »

« Ils ont regardé leur équipe perdre. » vs. « Ils ont regardé perdre leur équipe. »

« Ils ont écouté la chorale répéter. » vs. « Ils ont écouté répéter la chorale. »

Il convient de signaler qu'avec trois actants, la première structure est plus simple car elle ne nécessite pas l'utilisation d'une préposition :

« Je laisse le chien ronger son os » vs. « Je laisse ronger son os au chien. »

« Elle a envoyé son gamin faire les commissions. » vs. « Elle a envoyé faire les commissions à son gamin. »

À vrai dire, dans certains cas, la seconde structure, en présence de trois actants, devient très peu maniable, voire d'un usage improbable, agrammatical, ou doté d'un autre sens :

« On amènera les invités danser une valse. » vs. « \*On amènera danser une valse aux invités. »

« J'ai entendu le musicien jouer ma chanson préférée. » vs. « J'ai entendu jouer ma chanson préférée au musicien. » (possible, mais voudrait dire autre chose : la chanson a été jouée au bénéfice du musicien mais non pas par lui)

« On a vu le skieur déclencher une avalanche. » vs. « \*On a vu déclencher une avalanche au skieur. »

« Ils ont regardé leur équipe perdre le match. » vs. « \*Ils ont regardé perdre le match à leur équipe. »

« Ils ont écouté la chorale répéter son répertoire. » vs. « \*Ils ont écouté répéter son répertoire à la chorale. »

En parcourant les nombreux exemples relevés dans la documentation, on relève parfois des cas de structures à pivot qu'il serait assez laborieux de rendre par leur équivalent standard :

Domage que ce pouvoir bambocheur n'a pas de baguette magique pour intervertir le calendrier et faire l'été précéder le printemps ! (*Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Hérold Jean-François intitulé 'Apre dans', 14 mars 2014, p. 10).

Il s'agit d'un bon exemple pour montrer le gain en simplicité entraîné par l'ordre syntaxique *faire* + SN + inf. : en français normé, il faudrait dire « faire que l'été précède le printemps », une structure hypotaxique avec forme verbale personnelle, car « faire précéder le printemps à l'été » est extrêmement improbable, tout comme « faire précéder à l'été le printemps », entre autres parce que le syntagme « à l'été » est susceptible d'une interprétation temporelle qui en ferait un SPrép adverbial plutôt qu'un agent.

Il existait donc déjà en français (général) un schéma syntaxique « Verbe<sup>1</sup> + SN pivot + Verbe<sup>2</sup> », ce dont il faut tenir compte dans la caractérisation de l'input initial. Plutôt rare avec l'auxiliaire factitif *faire*, ce schéma syntaxique était en revanche très courant avec de nombreux autres verbes (*laisser, envoyer, amener, entendre, voir, écouter...*). On observe que dans les configurations à trois actants (c'est-à-dire avec un Verbe<sup>2</sup> transitif), la syntaxe « Verbe<sup>1</sup> + Verbe<sup>2</sup> (+ Objet) + à + Sujet du Verbe<sup>2</sup> » est plus complexe, et souvent agrammaticale (ou débouche sur un autre sens). Si l'on tient compte du fait, déjà évoqué, que l'ordre SVO est l'ordre dominant en français, dans les principales comme dans les subordonnées, et qu'avec l'auxiliaire factitif *faire* il est obligatoire lorsque l'on a affaire à la modalité impérative avec un SN pronominal, il n'est pas du tout surprenant que le créole ait opté pour cet ordre dans les constructions factitives. L'existence (minoritaire) de l'ordre SVO (en fait, plutôt SV) jusqu'à l'aube du 17<sup>e</sup> siècle dans les constructions factitives, ainsi que chez une minorité d'immigrants issus de Bretagne à l'époque coloniale, a *peut-être* contribué à l'implantation de cette structure dans les parlars d'outre-mer, mais elle n'était ni nécessaire ni suffisante pour que le créole connaisse cet aboutissement : il pourrait très bien s'agir d'une réorganisation structurale visant à optimiser le traitement cognitif de l'information en présence d'énoncés comportant de nombreux actants.

### 3.6. *Les contre-exemples*

Il importe de tenir compte du fait que, dans l'ensemble des français expatriés et des créoles français, certaines variétés échappent à l'hégémonie de la construction à pivot. C'est le cas du Québec, de l'Acadie (traditionnelle) et de la Réunion.

#### 3.6.1. *Le français québécois (« laurentien ») et l'acadien traditionnel*

Le français québécois, qu'il s'agisse des variétés archaïques parlées par des locuteurs jadis quasi analphabètes en région rurale ou du jocal urbain parlé aujourd'hui par le peuple, ignore totalement la structure factitive à pivot. On n'en trouve aucun exemple dans les textes anciens, même ceux mettant en scène la langue du peuple ; la correspondance des semi-lettrés ne permet pas non plus de l'attester. Même les francophones de Montréal, en contact assez intense – et ce, depuis longtemps déjà – avec l'anglais, ne semblent pas produire cette structure. Seuls les locuteurs francophones très anglicisés vivant en situation minoritaire au Canada anglais (v. ci-dessus 3.3. et ci-dessous, annexe, sections 2.2.1.5. et 2.2.2.3., attestations respectivement franco-manitobaine et ontariennes) sont susceptibles d'y avoir recours.

Le français acadien traditionnel, c'est-à-dire celui parlé par des locuteurs âgés et peu scolarisés ayant peu été en contact avec l'anglais, le français québécois et le français écrit, ne semble pas connaître non plus la structure. En domaine acadien, elle n'a été relevée qu'à Terre-Neuve, dans un isolat cerné de toutes parts par l'anglais (v. ci-dessus 3.3. et ci-dessous, annexe, section 2.2.2.3.) ainsi que dans les communautés minoritaires très anglicisées de Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard (v. la contribution

dans ce recueil de Neumann-Holzschuh / Klingler). Le chef-d'œuvre d'Antonine Maillet *La Sagouine*, en revanche, n'en offre aucun exemple. Les recueils lexicographiques (Massignon 1962, Poirier 1993 et Cormier 1999) n'en soufflent pas mot.

### 3.6.2. *Le créole réunionnais*

Encore plus inattendu, le créole réunionnais, contrairement au créole mauricien et à tous les créoles antillais, ne pratique pas non plus cette structure, qu'il remplace par un marquage prépositionnel :

#### 3.3.3. Le verbe marqueur factitif/causatif : fé.

Il indique que l'action exprimée par le verbe est le résultat d'une action (d'un "fait" préalable) accomplie par un sujet logique (le sujet ou par d'autres que le sujet).

mi ésay fé manz ali piman : j'essaie de lui faire manger du piment.

(Armand 1987, XXXIII)

On voit que l'auxiliaire du factitif est directement juxtaposé au verbe et que le SN pivot est postposé au verbe auxilié et précédé d'un morphème (issu de la préposition française *à*) qui précise son statut actanciel (contrairement à « piman », il a un statut d'animé). Cela rappelle davantage bien sûr la structure du français standard, à tout le moins avec un SN substantival (« j'essaie de faire manger du piment *à* Pierre »).

### 3.6.3. *Discussion*

Or, qu'est-ce que le français québécois, l'acadien traditionnel et le créole réunionnais ont en commun par rapport à toutes les autres variétés expatriées que nous avons passées en revue ? À part le fait qu'ils ont moins été en contact avec l'anglais que les créoles louisianais et mauriciens, on peut dire que la proportion de locuteurs natifs de français fut très élevée (français laurentien et acadien) ou relativement élevée (créole réunionnais) à l'époque de la genèse de ces parlers ; le créole des « Hauts » à la Réunion est d'ailleurs parfois considéré comme un « semi-créole » :

[...] la forte minorité blanche entraîna non seulement le maintien d'un français régional, mais aussi celui d'une forme créolisée de cette même langue. Les conditions historiques et géographiques (exode vers les Hauts\* de l'île d'un prolétariat blanc, isolement géographique et économique de plusieurs zones de la Réunion) favorisèrent le maintien de cette variété de parler qui dans la conscience linguistique est considérée tantôt comme du créole, tantôt comme du français. (Carayol / Chaudenson 1973, 39-40.)

Quant au créole réunionnais en général, il est considéré comme étant resté relativement proche du français par rapport aux autres créoles :

Par contre, pour les créoles français, nous commençons par le réunionnais, qui représente un degré minimum de divergence par rapport au français pris comme norme d'évolution, pour trouver, à l'autre bout du processus, l'haïtien qui, au cours des siècles, est devenu de plus en plus divergent. (Alleyne 1996, 11).

La conclusion que nous en tirons est que la structure factitive à pivot intercalé *ne pouvait pas* afficher une fréquence significativement élevée dans le français oral spontané de l'époque coloniale, car elle aurait alors certainement survécu dans les français laurentiens et acadiens traditionnels, tout comme à la Réunion.

### 3.7. Le témoignage des étudiants de français langue étrangère

La prise en compte des stratégies universelles d'acquisition d'une langue étrangère est essentielle pour une meilleure compréhension de la genèse des pidgins et des créoles (v. par exemple Ferguson 1971, Dittmar 1982 ; sur les rapports complexes entre l'acquisition d'une langue seconde et la genèse des créoles, v. Mufwene 2010). Dans ce contexte, il est extrêmement intéressant de voir que des locuteurs natifs de langues typologiquement très éloignées les unes des autres produisent eux aussi des factitifs à pivot (les caractères gras sont de nous) :

Le processus de **faire une langue aller** d'une présentation oral [*sic*] à celle écrite va également [*sic*] influencer le français dans cette région. (Étudiant chinois dans la vingtaine, mars 2016, extrait d'une ébauche de travail de séminaire.)

J'aime **faire les personnes découvrir** l'Ukraine. (attestation orale, étudiante ukrainienne dans la vingtaine, 10 juin 2015)

Le linguiste dit que ce procédé a été beaucoup employé par Rabelais : pour donner du relief à l'expression *avoir la puce à l'oreille*, il **fait Panurge se présenter** à Pantagruel avec une puce qu'il a enchâssée dans un anneau suspendu à son oreille. [même étudiante ukrainienne, M2 de Linguistique ; extrait de son mémoire de master 2, juin 2016]

Précisons que rien dans la syntaxe du mandarin ou de l'ukrainien (contrairement à ce qui serait le cas de l'anglais) ne permet d'expliquer ces productions. La simplicité structurelle présentée par la construction à pivot semble être la meilleure façon d'expliquer son apparition chez des apprenants de français langue étrangère de toutes origines. Si ce phénomène peut être observé *in vivo*, de nos jours, sous nos yeux, il est légitime d'imaginer qu'il ait pu avoir lieu à l'époque de la genèse des créoles français, indépendamment de toute considération substratique ou adstratique.

Dans ce contexte, il n'est d'ailleurs pas interdit de voir l'existence du factitif à pivot en français régional de Bretagne (voir ci-dessus 3.2.) comme le résultat d'une stratégie tout à fait parallèle d'appropriation par les locuteurs bretonnants de jadis d'une structure a priori difficile à gérer cognitivement chez ces apprenants à la base allophones.

#### 4. Bilan et conclusion

Dans cet article, nous avons présenté une structure factitive présente dans la grande majorité des créoles français ainsi que dans les français régionaux des régions créolophones, que l'on peut schématiser comme suit : « actant 1 + aux. *faire* + actant 2 + verbe ». Nous avons ensuite examiné un certain nombre d'hypothèses visant à expliquer l'origine de cette tournure, qui pourrait être selon divers auteurs un archaïsme, un provincialisme, un anglicisme ou un africanisme. Après avoir souligné les points faibles de ces différentes tentatives d'explication, nous avons proposé notre propre scénario, qui voit dans cette structure le résultat d'une innovation structurale visant à maximiser le rendement cognitif du processus de causativité en généralisant l'ordre canonique SVO, à partir d'un input global dans lequel le causatif avec *faire* doit être replacé dans une perspective plus large.

Au-delà des querelles entre substratistes et superstratistes, il s'agit ici de souligner le caractère dynamique du processus de créolisation, qui ne se contente pas d'être le réceptacle passif de survivances et d'apports divers mais qui réorganise les matériaux de départ pour donner naissance à une grammaire nouvelle, qui ne se confond avec aucune autre et qui a pour but l'efficacité communicationnelle dont toute communauté linguistique a besoin.

Université de Paris-Sorbonne

André THIBAUT

#### Références bibliographiques

##### Sources primaires

- Ancelet, Barry Jean, 1994. *Cajun and Creole Folktales: The French Oral Tradition of South Louisiana*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Chamoiseau, Patrick, 1997. *Écrire en pays dominé*, Paris, Gallimard (coll. Folio, n° 3677).
- Confiant, Raphaël, 1991. *Eau de café*, Paris, Grasset.
- Confiant, Raphaël, 1993. *Ravines du devant-jour*, Paris, Gallimard.
- Confiant, Raphaël, 1994. *Commandeur du sucre*, Paris, Éditions Écriture.
- Confiant, Raphaël, 1997. *Chimères d'En-Ville*, Paris, Ramsay [traduit du créole par Jean-Pierre Arsaye].
- Confiant, Raphaël, 2000. *La lessive du diable*, Paris, Éditions Écriture [traduit du créole (Martinique) par l'auteur].
- Confiant, Raphaël, 2007. *Case à Chine*, Paris, Mercure de France (coll. Folio, n° 4882).
- Confiant, Raphaël, 2008. *Black is black*, Monaco, Éditions Alphée / Jean-Paul Bertrand.
- Confiant, Raphaël, 2010. *L'émerveillable chute de Louis Augustin et autres nouvelles*, Éditions Écriture.



- Corpus FRAN = Corpus du français en Amérique du Nord, France Martineau et collaborateurs (2011-), élaboré dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* (dir. F. Martineau). <<http://continent.uottawa.ca/fr/corpus-et-ressources-electroniques/corpus/>>
- Gadet, Steve, 2013. *Un jour à la fois*, Paris, L'Harmattan (coll. Lettres des Caraïbes).
- Laurent, Joëlle / Césaire, Ina, 1976. *Contes de mort et de vie aux Antilles*, Paris, Nubia.
- Ludwig, Ralph (éd.), 1994. *Écrire la 'parole de nuit'. La nouvelle littérature antillaise. Nouvelles, poèmes et réflexions poétiques inédits de Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant, René Depestre, Édouard Glissant, Bertène Juminer, Ernest Pépin, Gisèle Pineau, Hector Pouillet et Sylviane Telchid*, rassemblés et introduits par Ralph Ludwig, Paris, Folio essais (n° 239).
- Oystryk, Stéphane, 2015. *FM Youth*, Saint-Boniface (Winnipeg, Manitoba), Les Éditions du Blé (coll. Rouge).
- Piston-Hadlen, Déborah (ed.), 2003. *À la découverte du français cadien à travers la parole / Discovering Cajun French through the spoken word*, CD-ROM, Bloomington, Indiana University Creole Institute.
- Revert, Eugène, 1951. *De quelques aspects du folk-lore martiniquais (la magie antillaise)*, thèse complémentaire pour le doctorat ès-lettres, Paris, Bellenand.
- Schwarz-Bart, Simone, 1972. *Pluie et vent sur Télumée Miracle*, Paris, Seuil.
- Zobel, Joseph, 1946. *Les jours immobiles*, Fort-de-France, Imprimerie officielle.
- Zobel, Joseph, 1950. *La Rue Cases-Nègres*, Paris, J. Froissart.

## Sources secondaires

- Alleyne, Mervyn C., 1996. *Syntaxe historique créole*, Paris, Karthala.
- Armand, Alain, 1987. *Dictionnaire kréol réunionnais – français*, Saint André, Océan Editions.
- Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer.
- Brunot, Ferdinand, 1911. *Histoire de la langue française des origines à 1900, Tome III, La formation de la langue classique*, Paris, Armand Colin.
- Carayol, Michel / Chaudenson, Robert, 1973. « Aperçu sur la situation linguistique à la Réunion », *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*, 1-44.
- Chaudenson, Robert, 1978. « Le français dans les îles de l'océan Indien (Mascareignes et Seychelles) », in: Valdman, Albert (ed.), *Le français hors de France*, Paris, Champion, 543-617.
- Chaudenson, Robert, 1993. « Français et créoles dans les aires créolophones », in: Robillard, Didier de / Beniamino, Michel (ed.), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Champion, 1993 (tome 1), 419-429.
- Chauveau, Jean-Paul, 2007. « Le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW) et les français expatriés », *Dicorevue* (Université de Cergy-Pontoise), <[www.dicorevue.fr/bilingues/10-07\\_deca\\_3.html](http://www.dicorevue.fr/bilingues/10-07_deca_3.html)>.
- Cormier, Yves, 1999. *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.
- Damoiseau, Robert, 1999. *Éléments de grammaire comparée Français – Créole Martiniquais, Guadeloupe / Guyane / Martinique / Réunion* / Paris, Ibis Rouge Éditions.
- DMF = *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015 (DMF 2015). ATILF – CNRS & Université de Lorraine, <<http://www.atilf.fr/dmf/>>.

- Dittmar, Norbert, 1982. « Ich fertig arbeite, nicht mehr spreche Deutsch. Semantische Eigenschaften pidginisierter Lernervarietäten », *LiLi* 12, 9-34.
- Ferguson, Charles A., 1971. « Absence of copula and the notion of simplicity: A study of normal speech, baby talk, foreigner talk and pidgins », in: Hymes, Dell (ed.), *Proceedings of a Conference Held at the University of the West Indies Mona, Jamaica, April 1968*, Cambridge, Cambridge University Press, 141-150.
- Fon Sing, Guillaume. *Corpus de textes anciens en créole mauricien*, consultable en ligne : <<http://concordancemmc.free.fr>>.
- Frey, Claude, 1996. *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*, Paris, Edicel/Aupelf.
- Gougenheim, Georges, 1929. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.
- Gougenheim, Georges, 1951. *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Lyon / Paris, IAC.
- Grevisse, Maurice, 1988. *Le bon usage: grammaire française*, douzième édition refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot.
- Hazaël-Massieux, Guy / Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1996. « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », in: Robillard, Didier de / Beniamino, Michel (ed.), *Le français dans l'espace francophone: Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Paris, Champion, 1996 (tome 2), 665-687.
- Hazël-Massieux, Marie-Christine, 2008. *Textes anciens en créole français de la Caraïbe: Histoire et analyse*, Paris, Publibook.
- Jourdain, Élodie, 1956. *Du français aux parlers créoles*, Paris, Klincksieck.
- Klingler, Thomas A., 2003. *If I Could Turn My Tongue Like That: The Creole Language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*, Baton Rouge, Louisiana State University Press.
- Kriegel, Sibylle, 1996. *Diathesen im Mauritius- und Seychellenkreol*, Tübingen, Narr.
- Le Bidois, Georges / Le Bidois, Robert, 1935-1938. *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard, 2 vol.
- Massignon, Geneviève, 1962. *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 vol.
- Mougeon, Raymond / Nadasdi, Terry / Rehner, Katherine, 2009. « Évolution de l'alternance *je vas / je vais / je m'en vas / je m'en vais / m'as* dans le parler d'adolescents franco-ontariens (1978 vs 2005) », in: Baronian, Luc / Martineau, France (ed.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 327-374.
- Mufwene, Salikoko S., 2010. « SLA and the Emergence of Creoles », *Studies in second language acquisition* 32, 359-400.
- Oliel, Jacob, 1979. *Bilinguisme franco-créole ou la difficulté d'enseigner le français en milieu créolophone*, Guadeloupe, CDDP.
- Poirier, Pascal, 1993. *Le glossaire acadien*, éd. critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton (N.-B.), Éditions d'Acadie – Centre d'études acadiennes. Le manuscrit a été élaboré entre 1925 et 1933.
- Pompilus, Pradel, 1976. *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien*, Port-au-Prince, Éditions Caraïbes.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, 2016. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (6<sup>e</sup> éd.).

- Telchid, Sylviane, 1997. *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*, Paris, Bonneton.
- Thibault, André, 2008a. « Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais », *RLiR* 72, 115-156.
- Thibault, André, 2008b. « Lexicographie et variation diatopique : le cas du français », in : Colombo, Maria / Barsi, Monica (ed.), *Lexicographie et lexicologie historiques du français. Bilan et perspectives*, Monza, Polimetrica International Scientific Publisher, 69-91.
- Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *RLiR* 73, 77-137.
- Valdman, Albert / Klingler, Thomas A. / Marshall, Margaret M. / Rottet, Kevin J., 1998. *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington / Indianapolis, Indiana University Press.
- Valdman, Albert, 2007. *Haitian Creole-English Bilingual Dictionary*, Bloomington, Indiana University / Creole Institute.
- Valdman, Albert / Rottet, Kevin J. (et al.), 2010. *Dictionary of Louisiana French as Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi.
- Varitext = base de données textuelles de presse francophone internationale ; Peter Blumenthal (directeur scientifique), Sascha Diwersy et Inès Sfar (directeurs adjoints), <<http://syrah.uni-koeln.de/varitext/>>.
- William, Germain, 1980. *Aurélien a paré le saut. Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe. Chronique du temps de bonne-maman suivie d'un glossaire des mots et locutions employés*, Guadeloupe, Basse-Terre, Année du Patrimoine.

## ANNEXE : matériaux

### 1. En français de métropole

#### 1.1. En ancien et en moyen français

Si l'orrat Carles, **ferat**<sup>8</sup> l'ost retourner. (*Rol.*, v. 1060.) [fin 11<sup>e</sup> s.]

Vers Londres **fist** sa gent torner. (Wace, *Rou*, III, v. 10371.) [12<sup>e</sup> s.]

Ge **ferai** le baron venir... (Béroul, *Tristan*, v. 3085.) [12<sup>e</sup> s.]

Se je ne vous **fac** ja cele teste voler. (*Aucassin*, X, 74.) [13<sup>e</sup> s.]

J'en **feroie** les ex voler. (*Ibid.*, XIV, 11.) [13<sup>e</sup> s.]

Li **ai fet** sanc issir a tas. (*Passion du Palatinus*, v. 1263.) [14<sup>e</sup> s.]

Je te **ferai** les iex sallir ! (*Ibid.*, v. 1306.) [14<sup>e</sup> s.]

elle **fait** home mort revivre. (*Ibid.*, v. 1898.) [14<sup>e</sup> s.]

Et puis **fisent** toutes manières de gens, petits et grans, partir. (Froissart, *Chron.*, I, §. 313, t. IV, p. 63, l. 29-39.) [fin 14<sup>e</sup> s.]

vin... **fait** le chief dodiner et crololer... et fait le visaige pruneller et rougir, et fait les mains trambler. (La Tour Landry, p. 175.) [fin 14<sup>e</sup> s.]

dont [les jeunes gens] elle [Vénus] **fait** aucuns amer d'amours raysonnable et honnourable, et autres de fole amour desmesurée. (Id., p. 241.) [fin 14<sup>e</sup> s.]

Il en **fist** plusieurs mourir de diverse mort. (Id., p. 243.) [fin 14<sup>e</sup> s.]

Pour **faire** tout le monde rire. (*Sermon des Foulx*, ATF, II, 209.) [16<sup>e</sup> s.]

Qui **faict** les coquins mandier ? (Rabelais, *Pantagruel*, III, 14.) [16<sup>e</sup> s.]

Ce sera vous qui de nos villes/**Ferez** la beauté refleurrir,/Vous qui de nos haines civiles/**Ferez** la racine mourir. » (Malherbe, t. 1<sup>er</sup>, p. 49, v. 92 et 94.) [deb. 17<sup>e</sup> s.]

Ex. tous tirés de Gougenheim (1929, 357-358.)

La consultation de Gougenheim (1951, 157-158) permet d'ajouter un exemple tiré d'une œuvre de Rabelais (auteur déjà cité ci-dessus) :

*Mais il inventoit l'art et manière de faire les boulets arriere retourner* (Rabelais, IV, 62). Aujourd'hui *faire* ne pourrait plus être ainsi séparé de l'infinitif avec lequel il constitue un groupe.

On peut compléter cette liste par des matériaux tirés du DMF1 s.v. *faire* II (« empl. factitif ») et du DMF s.v. *faire* IV A :

<sup>8</sup> La mise en relief de l'auxiliaire du factitif à l'aide des grasses, dans l'ensemble des matériaux, est de notre fait.

Et afin que il **face** les genz rire, il dit teles choses que un homme gracieus et vertueus ne daigneroit dire. (Oresme, *E.A.*, c.1370, 272).

[...] le Roy a voulu, pour le bien commun, **faire** les translater en françois, afin que il et ses conseillers et autres les puissent mieulx entendre, mesmement Ethiques et Politiques (Oresme, *E.A.*, c.1370, 99).

Car aussi comme li juglëeur luy avoit fait delectacion par le son de son instrument, l'autre par aventure avoit chanté ou dancié, ou **faire** li boire bon vin ou autre delectacion. (Oresme, *E.A.C.*, c.1370, 453).

Dont dist l'empereur: "On **face** le duc de Jullers traire avant." On le fist. (Froiss., *Chron. M.*, XIV, c.1375-1400, 169).

[...] on **fera** ce povre roi d'Engleterre outrequidiet tout despendre [...] et li tellement endebter deviers ces Alemans que jamais n'en se vera delivrés. (Froiss., *Chron. D.*, p.1400, 337).

En ce temps [l'an quatre cens cinquante six] que j'ay dit devant, Sur le Noël, morte saison, Que les loups se vivent du vent Et qu'on se tient en sa maison, Pour le frimas, pres du tyson, Me vint ung vouloir de briser La tres amoureuse prison Qui **faisoit** mon cueur debriser. (Villon, *Lais R.H.*, c.1456-1457, 11).

Necessité **fait** gens mesprendre Et fain saillir le loup du boys. (Villon, *Test. R.H.*, 1461-1462, 33).

Qui **fist** jadis la terre de Judee, Hierusalem, estre dilapidee, Sans y laisser ne Gaultier ne Gervais, Fors seullement le peché des mauvais ? (*Cene dieux*, c.1492, 119).

L'exemple le plus tardif pour la période ancienne est donc celui de Malherbe (voir ci-dessus), datable du début du 17<sup>e</sup> siècle ; Brunot 1911, 593 permet de postdater légèrement encore cette dernière attestation avec un exemple de 1624, mais rencontré dans un texte en vers :

Je **fais** tous les humains sous mes loix se ranger.

## 1.2. En français littéraire moderne

À l'époque moderne, la structure ne réapparaît qu'en 1881 (v. ex. de Daudet ci-dessous, tiré de Gougenheim 1929, 358, suivi d'un exemple de Gide et de nombreux exemples tirés du *Bon Usage*), ce qui représente donc un hiatus de près de trois siècles. Il semble bien s'agir désormais d'un artifice stylistique dans la littérature contemporaine (2<sup>e</sup> m. XIX<sup>e</sup> s.-1<sup>re</sup> m. XX<sup>e</sup> s.); v. à son sujet la contribution de Claire Badiou-Monferran ici même.

Les mots de passion qui **faisaient** l'amant frôler son visage au papier satiné. (A. Daudet, *Sapho.*) [1881]

Ce qui **faisait** Armand répondre à ceux qui lui demandaient [...]. (André Gide, *Les Faux Monnayeurs*, p. 130.) [1925]

Cela arrive même [le fait que l'agent soit à l'accusatif], dans une langue littéraire assez recherchée, quand l'agent est un nom ou un pronom indéfini : [...] *les profondes raisons qui*

ont fait RACINE rejeter tout ce qui fut tant recherché après lui (VALÉRY, *Variété*, Pl., p. 739). – Est-ce Virgile, ou moi, qui gonfle de signification profonde ces quelques mots qu'il fait NISUS adresser à son Euryale (GIDE, *Journal 1942-1949*, p. 306). – Le courage de gorille qui est celui du héros ou du saint, et qui fait L'HOMME dominer sa peur (IKOR, *Poulains*, p. 125). – [...] précisa pour moi certains faits concernant Dunkerque, ce qui fit TOUT LE MONDE croire que j'y avais été (VIALAR, *Ligne de vie*, p. 170). – Un Dieu qui gémit, c'est le genre de choses qui faisait NIETZSCHE se gausser (BRUCKBERGER, *Monde renversé*, p. 82). (Grevisse 1988, 1319 [§ 873 b 1°].)

### 1.3. En français régional contemporain de Bretagne

[...] une tournure très fréquente à Quimper et que je n'ai pas entendue en dehors de la Bretagne. [...] le substantif est toujours placé entre l'auxiliaire *faire* et l'infinitif. On dit **faire** un élève venir, **faire** le commerce aller (en breton *ober d'eur scolaer donet*, JL). / Les exemples que j'ai relevés sont très nombreux. (Kervarec 1909/1910 : 620 cité dans Chauveau 2007, sans pagination).

Et aucun érudit, ni nous ni un autre, n'est à l'abri d'une erreur matérielle : ce que nous supposons être une erreur de transcription ou une faute de frappe dans une fiche dactylographiée **a fait** R[oparz] Hemon répertorier un *babilite*, à partir d'un pluriel *babiliteou*, et que, perplexe, il a rendu par « frivolité » avec un point d'interrogation qui n'avait rien de superflu [...]. (Guyonvarc'h 1973 : 26\* cité dans Chauveau 2007, sans pagination).

Celui, celle qui en barattant, **faisait** la crème voler, se répandre... n'était qu'un(e) mauvais(e)... (Guillaume 1963 : 35 cité dans Chauveau 2007, sans pagination).

## 2. Dans les français expatriés

### 2.1. Sources secondaires

#### 2.1.1. Antilles

Ex. : j'ai fait boire le cheval = *moïn fait chuval la bouè* [...]. Le groupe, inséparable en français, constitué par *faire* et un infinitif, est dissocié à la Martinique et l'usage créole se retrouve souvent dans le français non surveillé de certaines personnes. Ex. : j'ai fait boire mon cheval ou, je fais manger mon enfant, pourront très bien être en français : **J'ai fait mon cheval boire**, je **fais mon enfant manger**. (Jourdain 1956, 211.)

Quand le verbe central de la phrase est le verbe faire [*sic sans italiques*], le créole analyse l'expérience d'une façon différente du français. Aussi n'est-il pas étonnant de relever à ce sujet des écarts dans le français des écoliers et même des adultes haïtiens : \**Olivier fait Roland voir de certaines raisons* (élève de 3<sup>e</sup>, 1973). [...] \**Vous devez faire l'enfant achever ses devoirs et repasser ses leçons* (une institutrice, 1973). (Pompilus 1976, 100.)

L'interférence qui tient à l'emploi du pronom-complément selon la syntaxe créole est aggravée par la confusion née de l'existence de cette forme 'faire + infinitif' dont beaucoup de gens n'ont pas conscience puisqu'on l'analyse en deux éléments entre lesquels on intercale un complément ; on dira : 'j'**ai fait** la voiture *entrer* dans le garage...', 'j'**ai fait** quelqu'un *monter*...'. (Oliel 1979, 63.)

On trouve ainsi régulièrement dans les constructions factitives aux Antilles : ‘J’ai **fait** Pierre travailler’, ‘J’ai **fait** la voiture entrer dans le garage’, etc. (Hazaël-Massieux 1996, 675.)

‘*faire son esprit travailler*’, réfléchir (Telchid 1997, 197.)

La structuration différente de la phrase en créole avec *fè* et en français avec *faire* est à l’origine d’interférences dans les productions françaises. Ex. : ‘\*Elle **fait** l’enfant dormir’ pour ‘Elle fait dormir l’enfant’. (Damoiseau 1999, 157.)

Ça **fit** les mauvaises langues battrent [*sic*] après la messe 9 heures du dimanche [...].» (William 1980, 16.) [nous classons cet exemple comme relevant des sources secondaires car il s’agit d’un texte extrêmement caricatural, et donc par conséquent métalinguistique du début à la fin]

### 2.1.2. Maurice

Emploi de « faire + nom + infinitif » ; ce tour très courant est l’un de ceux dont se défont le plus malaisément les Mauriciens même lorsqu’ils atteignent le niveau culturel le plus élevé : « Fais le petit bonhomme venir » (« fais venir le petit ») ; « Je fais l’enfant travailler » ; « Fais le chat sortir ». (Chaudenson 1978, 581.)

Ainsi, dans le français parlé à Maurice, un tour comme *faire quelqu’un faire quelque chose* (au lieu de faire faire quelque chose à quelqu’un en français central), est expliqué, en général, soit par une influence de l’anglais (*to make somebody do something*), soit par celle du créole qui a une construction identique. Le rapport avec l’anglais ne peut guère être sérieusement invoqué, surtout quand on constate que la même construction existe aux Petites Antilles où l’influence britannique ne peut être déterminante. Ce tour semble donc être plus raisonnablement regardé comme un ‘créolisme’, à moins qu’on ne songe à se poser la question de l’origine de la construction créole elle-même. Sans entrer dans le détail, il est clair que l’origine de la construction créole est française [...]. Pour en revenir au point que je cherche à illustrer, il n’est pas possible, en toute rigueur, de classer la construction du français de Maurice *Faire X faire quelque chose* comme un créolisme, dans la mesure où il apparaît probable que ce tour *existait* dans le français des colons ; il s’est sans doute d’autant plus facilement maintenu au cours des siècles qu’il avait lui-même généré une structure homologue dans le créole local. (Chaudenson 1993, 425.)

## 2.2. Sources primaires

### 2.2.1. Attestations écrites

#### 2.2.1.1. Attestations en français littéraire antillais – classement chronologique et par auteur

D’abord, elle **fit** Amboise venir habiter chez elle. (Zobel 1946, 41).

Ils sautaient sur la pointe des pieds, ils lustrèrent les poils de leur poitrine et de leurs jambes pour **faire** l’eau dégouliner. (Zobel 1946, 77).

Ce que Néré lui avait dit, **faisait** son sang battre fort à ses tempes et il demeurait les yeux ouverts dans l’obscurité. (Zobel 1946, 80).



C'était sous le coup de cette exaspération qu'elle **avait fait** les gars lever le morceau de terre derrière la case. (Zobel 1946, 94).

Car ce jour-là, Amboise n'était pas plutôt remonté dans le canot qu'après **avoir fait** le soleil poser et sautiller sur le coquillage il s'anima; il était devenu tout à coup impatient. (Zobel 1946, 108-109).

Eh bé ! t'as qu'à faire nika, me suggère Gesner. Tu **fais** tous les doigts d'une main monter l'un sur l'autre... (Zobel 1950, 38.)

[...] j'espère que tu aimes le poisson, viens donc, chanceuse, que je t'apprenne à préparer un court-bouillon spécial qui **fera** Jérémie se lécher les dix doigts, si poli soit-il... (S. Schwarz-Bart 1972, 17.)

Toi ! Souris ! Ah ! tu veux **faire** ma commère remonter et perdre son temps là-haut ! (Laurent / Césaire 1976, 106.)

Il **fit** Marraine contresigner un document et s'esquiva comme un bougre qui venait de faire une terrible rencontre. (Confiant 1991, 15.)

Invariablement, elle maugréait contre la façon de balier d'Antilia, lui reprenait d'autorité le balai des mains et **faisait** le petit tas de poussière rebrousser chemin sur le pas de la porte. (Confiant 1991, 50.)

Allez **faire** un ours vous péter dans le nez ! (Confiant 1991, 96.)

Père me dégoûte. Chaque soir, il **fait** Virginie et Émeline venir dormir à tour de rôle dans sa chambre. (Confiant 1991, 223.)

Les amateurs de rhum ont l'honneur chatouilleux et **font** le rasoir parler français au moindre impair, du moins à les entendre, car comme dit le proverbe, la parole n'est jamais une charge pour la bouche qui la prononce. (Confiant 1991, 239.)

[...] mais, lui, abalourdi par le rythme du tambour, se cabrera sur le dos de la barrique et continuera à **faire** la peau de cabri parler français (car, je te le demande, comment résister à l'extraordinaire pouvoir de séduction de la langue de nos anciens maîtres ?). (Confiant 1991, 241.)

Ouvert mes cuisses. Monté sur moi. Défoncé ma coucoune pour **faire** le sang tiger sur l'herbe. (Confiant 1991, 245.)

Ils rêvent, pauvres bougres. C'est comme s'ils voulaient **faire** le soleil éclairer la nuit et la lune éclairer le plein jour. (Confiant 1993, 50.)

Un commandeur d'habitation n'est pas fait pour être aimé mais pour se faire obéir et **faire** les nègres marcher droit. (Confiant 1994, 66.)

On commença par lui rire au nez, puis un bougre plus hardi que les autres le bouscula, insufflant du courage aux autres qui l'attrapèrent par le collet, **firent** son casque colonial prendre l'envol. (Confiant 1994, 98.)

Un autre de le passer au moulin à bagasse ou de l'attacher sur les rails et de **faire** la locomotive lui écrabouiller le corps. (Confiant 1994, 99.)

Baillez-moi la responsabilité de toutes les habitations de la Martinique et vous verrez qu'à moi tout seul je **ferai** les nègres marcher à la baguette ! (Confiant 1994, 107.)

Le mulâtre galopa à la rue Cases-Nègres, manquant de **faire** La Reine se rompre une jambe dans les fossés glissants qui entouraient l'endroit. (Confiant 1994, 170.)

Le béké **fait** les taureaux grossir plus qu'il ne faut et après ils dépérissent. (Confiant 1994, 202.)

Chaque fois qu'il essayait de tenir les bras du communiste, le bougre le repoussait sans lui jeter un regard, à-quoi-dire une mouche qui l'importunait et entretenait son mulet avec une éloquence qui **fit** l'animal lâcher trois ploques de caca fumant d'une traite. (Confiant 1994, 276.)

Cette brutale coupure dans l'hivernage tarissait nettement-et-proprement l'eau bienfaisante du ciel, **faisait** le soleil arder autant qu'en enfer, cassait les membranes du sol, jaunissait jusqu'au roussi toute trace de végétation. (Confiant 1994, 303.)

Va **faire** un peu de vent te caresser un peu !... (Chamoiseau 1997, 43-44.)

Les autres l'imitèrent et l'un d'entre eux bougonna contre 'cette femme-matador qui **fait** aux gens perdre leur temps'. (Confiant 1997, p. 119.) [exemple hybride : 'aux gens' a la marque du datif, mais son emplacement est celui d'un pivot]

Il **avait fait** son mulet battre les bois jusqu'à ce que l'animal s'écroule, frappé de haut mal, sans doute épuisé d'avoir avancé en boitant. (Confiant 2000, 49.)

Il **fit** ses serviteurs rechercher le sacrifiant qui était l'auteur de ces malveillances, mais ils ne parvenaient pas à surprendre Lapin. (Confiant 2000, 78.)

Il l'avait étranglé net à l'aide d'une corde en mahault, parce que le salaud **faisait** ses gens empoisonner les bœufs et les cabris des nègres dès que les bêtes approchaient de ses terres. (Confiant 2000, 82.)

Propos qui **faisaient** l'esprit de Mano chavirer [...]. (Confiant 2000, 85.)

**Faire** un béké changer d'idée, ça demande pas mal d'argent. (Confiant 2000, 105.)

Ceux [les sentiers] que les nègres-marrons du temps de l'antan plaçaient sous leur emprise, presque pour **faire** le monde tirer la langue. (Confiant 2000, 144.)

Chinois, lui faisait-il, si y avait davantage de gens de ta race ici, on aurait **fait** ces chiens-fer nous respecter depuis longtemps, foutre ! (Confiant 2007, 168.)

Un douanier parvint à **faire** l'universitaire Black Yankee descendre de la bande roulante juste au moment où cette dernière commença à se mouvoir. (Confiant 2008, 179.)

Toujours est-il que ce soir-là, sans doute enivré par l'ambiance, le bougre se montrait particulièrement actif, stakhanoviste même, chose qui **fit** Évita perdre tout contrôle de sa personne : [...]. (Confiant 2008, 250.)

André Leternier y commanda une absinthe amère, chose qui **fit** la serveuse coquiller les yeux. (Confiant 2010, 97.)

Il est vrai qu'elle possédait une membrature à **faire** un cardinal avaler son chapelet ou un imam sa fatwa [...]. (Confiant 2010, 119.)

[...] il n'en menait pas large et **faisait** ses neurones carburer pour tenter de trouver une solution à ce qui menaçait de virer à la catastrophe. (Confiant 2010, 124.)

Ce qui signifie que le bougre **faisait** le mort fouiller sa propre sépulture ! (Confiant 2010, 141.)

Puis, vous tirez sur les cordes pour **faire** le cercueil marcher à son tour. (Confiant 2010, 150-151.)

Il convient, au contraire, de **faire** la corde marcher sous le cercueil jusqu'à la faire arriver à hauteur de l'épaule du mort. (Confiant 2010, 151.)

J'ai connu un nègre-Guinée, dont le nom s'est effacé de ma mémoire, qui a réussi à **faire** son cortège mortuaire rebrousser chemin sans que personne ne s'en rende compte ! (Confiant 2010, 152.)

Vous... vous êtes souffrant, monsieur Abel ? m'interrogea avec obséquiosité sa secrétaire, une sous-pétasse mulâtresse qui arborait deux tétés à **faire** Karol Wojtyła réciter le *Pater noster* à l'envers. (Confiant 2010, 162.)

Cette fois-ci, Laverdure avait, semble-t-il, dégoté un remède miracle qui **ferait** notre île en forme de fœtus décoller économiquement à la vitesse d'un Mig 21 : l'élevage des lézards-anolis comestibles. (Confiant 2010, 164.)

Maître Charles passait de maison en maison pour convaincre les gens d'oublier ce qui s'était passé autrefois car l'important, dorénavant, c'était que les Blancs voulaient **faire** la négresse marcher à quatre pattes. (Confiant 2010, 200.)

Tu sais, les donzelles d'En-Ville sont capables de **faire** un abbé perdre la tête. (Confiant 2010, 203.)

On s'est aussi souvenu de Corinne, une perle qui **faisait** les têtes se retourner sans jamais déclencher des paroles salaces. (Gadet 2013, 54.)

## 2.2.1.2. Attestations écrites en français journalistique (*Varitext*)

### 2.2.1.2.1. Petites Antilles et Guyane

Nous voulons **faire** le zouk dépasser les frontières des Antilles. *France-Antilles Martinique*, article signé Sandrine Popincourt intitulé 'Bamboolaz : la déferlante du zouk métal', 12 avril 2009.

Tony Chasseur **a fait** le public fredonner 'Grantomobil' avec lui [...]. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Culture', article signé Sandrine Popincourt intitulé 'Une soirée pleine d'émotions... musicales', 13 juin 2009.

Francky Vincent **a fait** la salle hurler de rire en arrivant affublé d'une robe de mariée [...]. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Sortir', article signé Sandrine Popincourt intitulé 'Un vrai show... Chaud chaud chaud !', 9 décembre 2009.

On se rappelle également de son duo avec Viviane Rangon, 'Rékonsilié', qui **fait** cette dernière sortir de l'ombre. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Culture', article signé Mélinda Boulai intitulé 'Patrick Saint-Eloi an silans', 19 septembre 2010.

Et là la chanteuse et ses musiciens ont encore **fait** l'ambiance monter avec "Zouk à gogo", "Boogie zouk"... Avec 25 ans de carrière à son actif Tanya Saint-Val n'a pas pu chanter tout son répertoire, mais l'a revisité afin de faire plaisir à tous. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Grenier', article signé Sandrine Popincourt intitulé 'Amour, rires, couleurs, swing: une <soirée TSV> !', 6 mai 2011.

Chaque concert a duré près de trois heures, pendant lesquelles Xman a électrisé un public hystérique. Les photos sont là. Sur scène le show était total avec des danseuses, des danseurs et d'autres chanteurs. Mais aussi avec quelques filles du public, venues "**faire** leur tête toucher leurs genoux". Après une pareille performance, à moins d'être réellement un mutant, Xman, lui, a en tout cas de quoi finir sur les genoux. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Sortir', article non signé intitulé 'X man : Une performance digne d'un mutant', 3 juillet 2011.

Cela ressemblait bien hier soir, à un retour au pays natal pour celui qui suite à une vive polémique, **a fait** le gouvernement quitter l'hémicycle de l'Assemblée Nationale. Un retour émouvant pour Serge Letchimy en voyant sa famille, ses camarades, venus l'accueillir comme le vainqueur d'un combat. *France-Guyane*, rubrique 'Politique', article signé Gabriel Gallion intitulé 'Serge Letchimy : <une grande satisfaction>', 9 février 2012.

Les groupes portaient plainte contre les ADFI. Et ils pouvaient **faire** une procédure durer quinze, vingt ans. Du coup, les finances des associations prenaient un rude coup. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Société', propos de Lucien Zécler, président de l'ADFI-Martinique, recueillis par Christian Tinaugus, dans un article intitulé « Sectes : "Les gens ne dénoncent pas... par peur", 16 juin 2014.

Quelqu'un a dit que ce "jou maré"<sup>9</sup> **a fait** 200 000 000 de Brésiliens pleurer. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Tribune', article non signé intitulé '200 000 000 de Brésiliens pleurent, 200 000 000 + 1 sanglotent', 21 juillet 2014.

"Selon la direction il y aurait seulement 25% de grévistes, ça veut dire qu'il reste suffisamment de personnes pour **faire** la société fonctionner et fournir de l'eau", commente Bertrand Marie-Sainte, délégué syndical de Force Ouvrière. *France-Antilles Martinique*, rubrique 'Économie', article signé K.L. intitulé 'SME : coupures d'eau et statu quo', 23 juillet 2014.

L'homme avec lequel il a eu l'altercation se montre menaçant dès le début de l'échange : "Il faut payer un scooter !" "Ce n'est pas comme ça que les choses se passent, je vais appeler la police et on va faire un constat", rétorque Stéphane. Le seul fait d'évoquer le mot "police", **ont** [sic] **fait** les motocyclistes voir rouge. *France-Guyane*, rubrique 'Faits divers', article signé Bernard Dordonne intitulé 'Je croyais qu'ils allaient me tuer et me jeter à l'eau', 6 août 2014.

#### 2.2.1.2.2. Haïti

"**Faire** un PVVIH accepter sa séropositivité est un drame. Et quand certains l'acceptent, ils exigent tout et tout des organisations engagées dans la lutte contre le sida, fulmine Esther Baucicaut, la première à avoir affirmé ouvertement sa séropositivité en Haïti. Je suis contre cette dépendance." *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Claude Gilles intitulé 'Préservatif féminin, bouclier des travailleuses du sexe', 28 août 2008.

<sup>9</sup> Il s'agit du jour où le Brésil s'est fait sévèrement corriger par l'Allemagne dans un match éliminatoire au Mondial, à domicile.

Mais vous auriez pu **faire** l'enfant consulter un bon médecin. *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Gary Victor intitulé 'L'emprise de la nuit', 3 octobre 2008.

Revenons donc à nos bulbes d'ails. Aline n'en démord pas. – Mèt Viktò! Lay ayisyen an pi bon. Je tiens quand même à **faire** la vieille cuisinière sortir un peu de cette prison dans laquelle nous sommes toujours emmurés. *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Gary Victor intitulé 'Querelle d'ails', 30 janvier 2009.

“Voilà un carburant de mauvaise qualité, qui nous coûte cher à importer, qui pollue beaucoup, qui abîme les pièces des voitures qui la consomment, qui n'est surtout utilisé que par les plus riches (ceux qui ont génératrices et grosses 4X4), mais dont on **fait** tout le pays supporter la facture”, a indiqué au Nouvelliste un “ami de la nature”... *Le Nouvelliste*, rubrique 'Économie', article signé Frantz Duval intitulé 'Importation de carburants, consommation sans réflexion?', 24 février 2009.

C'est la scène où Jack Bauher, tentant de **faire** un groupe d'enfants atteindre l'ambassade américaine, est menacé par un autre enfant braquant sur lui un superbe fusil-mitrailleur. *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Gary Victor intitulé 'De l'âne au coq!', 11 septembre 2009.

Tous les livres auxquels j'ai touché racontent la vie et l'amitié avec des mots simples qui **font** les gens tourner la tête, comprendre quand même les gestes que le tremblement de terre s'est permis de suspendre. *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Emmelie Prophète intitulé 'Conversation avec Georges', 12 mai 2010.

Sans tarder, je vous en prie, prenez l'initiative de **faire** l'ISPAN lancer un concours de maquettes. *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Odette Roy Fombrun intitulé 'Une idée géniale à exploiter', 14 mai 2010.

Notre jeunesse regarde tout ce spectacle avec un profond écœurement, avec toujours des rêves qui s'élèvent comme des bulles vers un soleil assassin. Elle rêve d'une brise nouvelle qui **ferait** ces bulles prendre une autre trajectoire. *Le Nouvelliste*, Rubrique 'National', article signé Gary Victor intitulé 'Blocs-notes', 8 octobre 2010.

Est-ce la vision terrifiante du corps inanimé de sa fille gisant sur son lit qui **a fait** Ursula quitter son appartement? *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article non signé intitulé 'Corps mêlés' Le premier roman de Marvin Victor', 24 février 2011.

Ma nouvelle vision pour mon pays est d'entamer toutes les réformes utiles et nécessaires pour **faire** Haïti entrer de plein [*sic*] pied dans la modernité du 21ème siècle. *Haïti libre*, rubrique 'Politique', texte de la conférence de presse conjointe Hillary Clinton – Michel Martelly, 21 avril 2011.

Et si tu persistes à souligner mes néologismes, je vais **faire** ton sang tourner eau, ok? *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Sister M\* intitulé 'Français ou doigt sur la bouche', 5 février 2013.

Je ne vais pas oser proposer des recettes à ma voisine pour les vlen [= tendons] de la volaille ou du kabrit, ou encore les tétés que la cuisinière n'a pas enlevés, ce qui va **faire**

la poule sentir cru (sic)<sup>10</sup>. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Tolérance citoyenne’, 7 janvier 2014.

C’est une façon de se résigner à ne pas perdre son temps, son souffle et son latin à chercher à comprendre ce qui **fait** les gens faire macaque [= se ridiculiser]. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘Ticket Magazine’, article signé Sister M\* intitulé ‘Regards trompeurs !’, 8 janvier 2014.

C’est cette liberté qui **fait** les gens entrer sur vous n’importe comment dans toutes les institutions et vous aborder dans de grandes lames de kreyòl, sans retenue ! *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Une langue bien douce...’, 16 janvier 2014.

Cette mégère parle tellement et à gorge déployée, quelle que soit l’heure du jour ou de la nuit, qu’elle me rappelle la chanson ‘Ti pyé piman ‘an’. À croire que c’est la chaleur de ses propos ou de sa bouche qui **fait** les choses mûrir si rapidement chez elle. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Tolérance citoyenne’, 7 mars 2014.

Domage que ce pouvoir bambocheur n’a pas de baguette magique pour intervertir le calendrier et **faire** l’été précéder le printemps ! *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Hérold Jean-François intitulé ‘Apre dans’, 14 mars 2014.

Mais est-ce le pays qui coupe les arbres, qui jette toutes sortes de fatras dans les ravines, qui **fait** les gens construire n’importe où et n’importe comment, qui dirige les institutions devant fournir des services au peuple ? *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Chemin de quoi ?’, 17 mars 2014.

Mezanmi, pourquoi mettre abcès de mensonges sur les clous déjà exaspérants de la compagnie de téléphone qui **fait** ses abonnés voir rouge, faute par elle de délivrer depuis quelque temps les messages en temps réel ? *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Défileurs’ vs ‘Campeurs’, 25 mars 2014.

Une phrase que les gens sortent souvent, mais la plupart l’utilisent soit sans réfléchir, soit pour faire bonne impression : “Si tu as besoin de quoi que ce soit, fais-moi signe”. Et c’est vrai que certains compatriotes **feront** sang sortir dans roche<sup>11</sup> pour venir en aide et respecter la parole donnée à quelqu’un, tandis que d’autres vont sortir toutes sortes d’excuses [...]. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Défileurs’ vs ‘Campeurs’, 25 mars 2014.

La loi mère **fait** les citoyens transférer leur souveraineté à des élus qui se trouvent au palais national, dans les Chambres législatives, dans les administrations communales et locales. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘Idées et opinions’, article signé Hérold Jean-François intitulé ‘Accord d’El Rancho : entre souveraineté et illégitimité’, 27 mars 2014.

On peut comprendre, ils ont plusieurs choix : ils peuvent trouver un plus grand chef pour **faire** le petit chef rester dans son rôle [...]. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Consignes...’, 3 avril 2014.

C’est très courtois, je trouve, de ne pas **faire** un citoyen faire mauvais sang [= se faire du mauvais sang] alors qu’il se rend au travail ou à l’école. *Le Nouvelliste*, rubrique ‘National’, article signé Sister M\* intitulé ‘Petit Cinéma’, 17 mai 2014.

<sup>10</sup> La mention « (sic) » figurait dans l’original. – La locution verbale *sentir cru* signifie ici « sentir mauvais ».

<sup>11</sup> Ici, la syntaxe sans déterminants est clairement calquée sur celle du créole.

La scène : ces mini-poteaux en fer bien fourrés dans le béton pour empêcher tout parking possible sur le trottoir, deux pieds en l'air – pardon – deux roues anè. Moi je souris à chaque fois que je les vois, parce que bien évidemment je ne vais pas [me] faire du mauvais sang ; au contraire, je **fais** mon sang circuler tellement je me gare loin (où je trouve finalement !) et marche pour me rendre à l'endroit désiré. *Le Nouvelliste*, rubrique 'National', article signé Sister M\* intitulé 'Parking, sentiments, propositions...', 8 septembre 2014.

### 2.2.1.2.3. Afrique subsaharienne

Les Seigneurs de la guerre n'**ont-ils pas fait** l'Afrique replonger dans l'antiquité ? *Mutations*, [journal camerounais], article signé Patrice Nganang intitulé 'Procès : L'élégance de Taylor à la barre – Un écrivain se mue en reporter et relate le flegme d'un tortionnaire', 15 janvier 2008.

Il n'a pas apprécié le changement opéré par son coach alors qu'ils menaient à la marque 4-3 : Avram Grant a remplacé Joe Cole (auteur de deux buts) pour faire<sup>12</sup> entrer le défenseur Brésilien [*sic*, maj.] Alex, **faisant** l'équipe passer à trois défenseurs centraux. *Fraternité Matin* [journal ivoirien], article non signé intitulé 'Football : Le clash Drogba – Avram Grant', 21 mars 2008.

### 2.2.1.3. Attestations écrites relevées dans des copies d'élèves

« Fautes relevées –  
 il **fit** l'enfant se reculer...  
 nous **avons fait** sa fille redoubler...  
 elle m'**a fait** le cuire pour elle...  
 il **a fait** sa femme passer pour sa sœur...  
 elle **faisait** ses neveux venir...  
 il **aurait fait** A. l'épouser de force...  
 ils **firent** le bruit courir...  
 il **fera** les élèves calculer...  
 il faut **faire** le chien retrouver le voleur...  
**faire** les parents signer les bulletins...  
 il a décidé de **faire** le peloton accélérer...  
 je commençais à **faire** de petites larmes couler...  
 le mauvais temps **a fait** les supporters rester chez eux... » (Oliel 1979, 63.)

### Attestation relevée dans un mémoire de Master 2

Le fait de **faire** le locuteur participer à ce choix se révèle non seulement utile pour le linguiste qui pourra dès lors analyser ces données tant sur le plan social que sur le plan linguistique mais il sera également apprécié des locuteurs qui pourront donner leurs avis et n'auront plus l'impression de se voir attribué [*sic*] une orthographe par une autorité extérieure quelconque. – Aurélie de Lépine, *Étude morphosyntaxique du patois de Saint-Barthélemy*, p. 25 (§ 2.2), mémoire de master 2, UFr de Langue française, Université de Paris Sorbonne (Paris IV), 2014. L'auteure du mémoire, jeune femme dans la vingtaine, est originaire de Saint-Martin dans les Petites Antilles ; ses parents sont martiniquais.

<sup>12</sup> On notera que dans la même phrase, un factitif standard apparaît.



2.2.1.4. *Attestation relevée dans un « cahier de quimbois » (recueil de sorcellerie)*

Pour poison :

Vous irez dons un pied de citron vous prendrez un morceau dans un citron dans la nuit sur le nom de la personne vous prenez le morceau de citron et la puger dans un ponche en disant au grand Lucifere au grand Beljébite au grand Ravocal foite qu'une telle va **foire** un soulord un voleur un vogobon foire ce qu'il ne doit pas foire. (Revert 1951, p. 171)

2.2.1.5. *Attestation relevée dans un scénario de film franco-manitobain*

T'es même charmant quand t'es pas un huge asshole ! But, tu vis tes lows vraiment hard pis tu finis par **faire** tout le monde souffrir avec toi. C'est tellement annoying pis frustrant. Get over yourself. (Oystryk 2015, 73)

2.2.2. *Attestations orales*

2.2.2.1. *Attestations orales en français régional antillais*

Tu **fais** souvent tes personnages parler créole. (témoin masculin né en 1978, Guadeloupéen, études supérieures [doctorat], maître de conférences ; enregistrement du 16 avril 2014, à 13 min. 05 sec.)

J'ai des amies filles qui ont tendance à franciser le le créole mais bon voilà quoi c'est on essaye de weu apprendre / **faire** weu apprendre mais bon voilà quoi. (témoin masculin né en 1985, Martiniquais, études supérieures [master en cours], étudiant ; enregistrement du 15 avril 2014, à 15 min. 56-57 sec.). – L'élément *weu* représente probablement le pronom personnel tonique de 3<sup>e</sup> pers. du pluriel *eux*.

Je vais **faire** mon collègue venir. (employée à la réception d'un hôtel, dans la trentaine, à Schoelcher, Martinique, avril 2014)

2.2.2.2. *Attestations orales en français louisianais*

2.2.2.2.1. *Données de Barry Ancelet*

Ça fait que le roi – Geneviève était en prison – il **a fait** le cas paraître. [traduit en anglais par : So the king – Geneviève was in prison – he brought the case to trial.] (Ancelet 1994, 44.)

2.2.2.2.2. *Données de Piston-Hatlen 2003*

S'il pouvait les **faire** eux venir et danser, eux, ils auraient dépensé. (1979, Cankton). Ici, le second actant apparaît deux fois, d'abord sous la forme standard antéposée *les* puis ensuite sous la forme tonique *eux*, dénotant ainsi un télescopage des deux usages.

[...] ça prenait du bois de sassafran. C'était le meilleur bois pour faire les... la boucanée de la viande. Mais n'importe quel bois dur donc faisait de la bonne boucane. Là, quand la boucane était commencée, il y en a un tas qui mettaient des patates dessus. Ça **faisait** le bois durer plus longtemps et ça faisait une beaucoup bonne viande. (1981, Pointe Noire)

Il fait manière frais ce matin. / Ouais mais c'est bien *nice*, ça **fait** le sang grouiller. / C'est un petit brin trop *nice* pour moi. (1991, Church Point)

Ça fait mmm mmm vous-autres faisait quelque chose spécial avec l'argent qu'il faisait avec la musique, ou vous-autres mettait ça avec l'autre argent pour **faire** le ménage aller, ou ? (1991, Mamou, Évangéline)

Et pour les planchers, il y avait pas de tapis, de *linoleum*. C'était fait en bois. Et pour **faire** ce bois-là venir [= devenir] propre là, fallait qu'on use de la brique. (1993, Pointe-aux-Chênes, Terrebonne)

Fallait qu'on frotte de la brique sur le plancher. Je sais pas qui ça ça faisait, ça **faisait** le plancher venir [= devenir] jaune. (1993, Pointe-aux-Chênes, Terrebonne)

J'aimerais que ça pourrait revenir comme c'était dans le vieux temps, mais on serait bien misérable parce que tu pourrais pas **faire** les enfants travailler. (1993, Pointe-aux-Chênes, Terrebonne)

### 2.2.2.2.3. *Données des enquêtes dialectologiques de Luc Baronian*<sup>13</sup>

**Fais** Michel manger le pain. (2003 ; pan-louisianais, sans différence régionale, de sexe, de groupe ethnique, de bilinguisme français-créole)

**Fais** le bébé dormir. (*idem*).

### 2.2.2.3. *Attestations orales canadiennes en milieu francophone minoritaire*

#### 2.2.2.3.1. *Données de Patrice Brasseur (Terre-Neuve)*

Cette construction est usuelle en FTN [= français de Terre-Neuve], où elle est vraisemblablement calquée sur l'anglais : /'I **fait** le petit garçon entrer'. / C'est le *central board* [angl. <dérive>] qui **faisait** la quille se lever pis se baisser' (AC 059202). / 'Je crois pas que je pourrais **faire** une femme vivre.' (AC 018104). / 'I vouliont dire de quoi pour **faire** le monde croire.' (AC 128201). / 'C'est du bon fumier pour **faire** l'herbe pousser'. (GT 099201). (Brasseur 2001, XLVIII.)

#### 2.2.2.3.2. *Données de Raymond Mougéon (Ontario)*<sup>14</sup>

euh des fois ça-l-arrive euh comme à Pizza Hut euh quand euh maintenant je travaille dans dans la cuisine pis je fais des pizzas mais quand j'avais commencé j'étais comme un

<sup>13</sup> Luc Baronian, 2003, enquêtes inédites sur le français cadien et le créole louisianais. 53 locuteurs, 40-95 ans. Localités: Evangeline, Iberia, Houma, Lake Charles, Larose, Lockport, Opelousas, St-Martin, Vermilion. – Mises en garde de la part de l'enquêteur : « a) ma méthodologie d'enquête était de leur demander de traduire des phrases énoncées en anglais. Ainsi, il est possible que d'avoir demandé de traduire "Make Michael eat the bread" et "Make the baby sleep" ait biaisé les résultats. »

<sup>14</sup> Sur le corpus Mougéon, v. Mougéon *et al.* 2009.

“buster” je **faisais** les personnes s’asseoir pis nettoyais les tables pis euh comme y avait des petits commentaires ici pis là pis c’était tout en français pis je fais comme je comprends le français (North Bay, Ontario, 2005)

j’ai pas des notes assez élevées pour comme **faire** des personnes voter pour moi où que ce soit (Cornwall, Ontario, 2005)

euh non i’ se fait à un poème le poème des dix indiens à c’est i’ tuait de la même façon qu’i’ disait sur le poème pis y avait des statues sur une table chaque fois que quelqu’un mourrait i’ enlevait la statue fait que ça **faisait** le monde paniquer pas mal (Hawkesbury, Ontario, 2005)

comme i’ changent de garçons à chaque euh certain montant de temps pis i’ a i’ a été la la parler pour i’ dire qui était qui était comme pas content comme fâché juste à cause a’ al l’a laissé parce que c’était son travail pis ça-l-**a faite** mes amis pleurer (North Bay, Ontario, 2005)

### 3. En créole

#### 3.1. Dans des grammaires ou des ouvrages métalinguistiques

##### 3.1.1. Haïti

Jeannette ap fait bébé-a dòm [ = Jeannette fait dormir le bébé]  
 Célienne ap fait viann-lan cuite [ = Célienne fait cuire la viande]  
 Elie fait visiteu(r) yo chita [ = Elie a fait asseoir les visiteurs]  
 Foq ou fais choual ça-a ouè [ = Il faudra faire voir ce cheval<sup>sujet</sup>]  
 ou Foq ou fais ouè choual ça-a [ = Il faudra faire voir ce cheval<sup>objet</sup>]  
 Jeannette, fais bébé-a dòm [ = Jeannette, fais dormir le bébé]  
 Elie, fais visiteu(r)s yo chita [ = Elie, fais asseoir les visiteurs]

avec pronominalisation :

Jeannette ap fait-l(i) dòm [Jeannette le fait dormir]  
 Célienne ap fait-l(i) cuite [Jeannette la fait cuire]  
 Elie fait yo chita [Elie les a fait asseoir]  
 Fòq ou fais-l(i) ouè [Il faudra le<sup>sujet</sup> faire voir]  
 ou Fòq ou fais ouè-li [Il faudra le<sup>objet</sup> faire voir]  
 Elie, fais yo chita [Elie, fais-les asseoir] »  
 (Pompilus 1976, 95-96.)

**fè** [...] **15** to have/make sth.<sup>15</sup> do sth. *M ap fè machin nan mache swa.* I’ll make the car work smoothly. (Valdman 2007, 232.)

<sup>15</sup> En fait, l’exemple illustre un sujet animé (on attendrait donc « s.o. » pour *someone*, et non « sth. » pour *something*).

### 3.1.2. Petites Antilles

L'auxiliaire faire [*sic*, romaine] est employé comme en français pour donner à un verbe intransitif, une valeur transitive, mais il est *toujours séparé de l'infinitif par le complément d'objet*, et la construction est la même pour laisser [*sic*, romaine]. Ex. : faites venir les enfants = *fai cé ti māmaille la vini* ou *laissé cé ti māmaille la vini*. (Jourdain 1956, 136.)

Dans la structure de phrase comportant une forme verbale infinitive, l'ordre des mots reste le suivant : sujet – verbe – complément... (l'infinitif étant post-posé) : exemples : /ã ka fe ò mun môte/ je fais quelqu'un monter. N. B. Cette forme rappelle la construction anglaise. Cette dernière forme (S. V. COD – infinitif) largement répandue dans l'usage local (tant en créole que dans le français régional) interfère en français parlé et écrit. (Oliel 1979, 63.)

Le sujet (nom ou pronom) de la forme verbale non-marquée est toujours placé **avant** cette forme verbale :

- qu'elle soit accompagnée de compléments :  
*Man kay/key/kéy fè papa'w pòté'y ba'w*  
(Litt. : Je vais faire ton père l'apporter pour toi)
- ou qu'elle soit sans complément :  
*Man kay/key/kéy fè papa'w monté*  
Je vais faire monter (venir) ton père  
(Damoiseau 1999, 157.)

### 3.1.3. Louisiane

**fe**<sup>3</sup> [...] 5. To cause, make, have (s.o., sth., do sth.), get s.o. to do sth. ; faire (faire qch à qn, à qch.). *Se kòm en piti, to fe li fe kekichòj. L a fe li mè li pe e fe li byen, paskè to fè li fè li*. It's like a child, when you make him do something. He'll do it, but he won't do it well, because you made him do it. (PC) ♦ *Ye te pa konnen parle kreòl e sete difisil pou ye fe moun konprann ye*. They didn't speak Creole and it was hard to get people to understand them. (JR). (Valdman et al. 1998, 154.)

*Se en bobo li sòr an to lamen, e ifo doktè fann sa, enngjèkte sa, e ouvri sa pou fe la pòstim*<sup>16</sup> *sòrti* (JL) 'It's a sore, it breaks out on your hand, and the doctor has to burst it, administer an injection to it [...], and open it to make the pus come out. (Klingler 2003, 287.)

### 3.1.4. Océan Indien

Das bei weitem frequenteste Kausativauxiliar ist *fer*, entsprechend der Funktion von 'faire' im Französischen. (Kriegel 1996, 167.)

MauKr [= créole mauricien] / Tusala ti kapav interesan si oter-la ti reysi *fer* Jean Louise pran so lavi antan ki kreasyon. (REVI LITERER N° 2, 17). (Kriegel 1996, 167.) [traduit mot à mot, « Tout cela serait capable d'être intéressant si l'auteur réussissait à faire Jean Louise prendre sa vie en tant que création. »]

<sup>16</sup> Du français (aujourd'hui désuet) *apostème*.

MauKr [= créole mauricien]/(...) dekontrol pri pu *fer bann komersan* bes zot pri aköz ena plis konpetisyon. (Kriegel 1996, 168.) [traduit mot à mot, « le ‘décontrôle’ fut pris pour faire les commerçants baisser leurs prix car il y a plus de compétition. »]

MauKr [= créole mauricien]/zot *fer monper fer letur legliz ar zot andan*. (Kriegel 1996, 168.) [traduit mot à mot, « ils ont fait le curé faire le tour de l’église avec eux en-dedans. »]

SeyKr [= créole seychellois]/Dan leparse i’n annan en tandans pour *fer bann madanm fer serten travay spesifik ki ti konsidere konman mwen enportan sosyalman*. (Kriegel 1996, 168.) [traduit mot à mot, « dans le passé, il y avait une tendance pour faire les dames faire certain travail spécifique qui était considéré comme moins important socialement. »]

SeyKr [= créole seychellois]/Zot envizaze *fer group kasav* vin ankor sa lannen aköz pi-blik i apresye zot bokou. (Kriegel 1996, 170.) [traduit mot à mot, « Ils envisagent de faire le groupe Kasav venir encore cette année car le public les apprécie beaucoup. »]

SeyKr [= créole seychellois]/I [drog] *fer ou लेकर* bat pli vit par senkant poursan. (Kriegel 1996, 170.) [traduit mot à mot, « elle [une drogue] fait votre cœur battre plus vite par cinquante pour cent. »]

MauKr [= créole mauricien]/Eski se pwa manze-la ki *fer zot kule* ? (Kriegel 1996, 170.) [traduit mot à mot, « Est-ce que c’est le poids du manger qui fait eux couler ? »]

SeyKr [= créole seychellois]/Sa bann glann zot larg en sibstans dan disan pour anmenn li partou dans lekor antye, pour *fer लेकर* fonksyonn byen. (Kriegel 1996, 175.) [traduit mot à mot, « Ces glandes relâchent une substance dans le sang pour l’amener partout dans le corps entier, pour faire le corps fonctionner bien. »]

### 3.2. Dans des sources primaires

#### 3.2.1. Antilles (classement chronologique)

##### 3.2.1.1. Exemples à pivot pronominal

papa, t’en prie, n’a pas **faire** moé boire ça qui dans coui la... (*La passion de Notre Seigneur selon St Jean en Langage Negre*, env. 1720-1740, dans Hazaël-Massieux 2008, 64.)

li commencé **faire** ò maré li (*La passion de Notre Seigneur selon St Jean en Langage Negre*, env. 1720-1740, dans Hazaël-Massieux 2008, 65.)

toé pas savé moé capable **faire** ò pende toé, comme moé capable **faire** ò largué toé ? [...] pilate té toujours qu’a débattre pour **faire** ò largué jesi (*La passion de Notre Seigneur selon St Jean en Langage Negre*, env. 1720-1740, dans Hazaël-Massieux 2008, 65.)

jouq au bout faut quienbé quior / pour **faire** li rangé (*Jeannot et Thérèse*, parodie nègre du *Devin du village*, 1783, Saint-Domingue, dans Hazaël-Massieux 2008, 137.)

kai qui mauvais zistoire / qui ça qui **faire** vous conté là (*Jeannot et Thérèse*, parodie nègre du *Devin du village*, 1783, Saint-Domingue, dans Hazaël-Massieux 2008, 141.)

pour **faire** io mourir si yon a preuve (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 192.)

pour **faire** io travail pour compte li (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 192.)

io va **faire** io mourir (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 193.)

io va **faire** li mourir la même chose. (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 193.)

yo **faire** yo marcher sous zordres à Galbaud contre commissaires civils. (*Proclamation du Cap*, 2 juillet 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 198.)

Nous vlé, Gouvernement là, li **faire** li exécuter [en parlant de la proclamation] (*Proclamation du Cap*, 2 juillet 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 199.) [on note ici une anomalie, sans doute due à l'influence de la syntaxe française : le pronom *li* apparaît deux fois, dont une fois antéposé à l'auxiliaire *faire*, comme en français]

c'est ça qui va **faire** yo aimé toute grand famille cilà qui formé ensemble toutes citoyens. (*Proclamation, le Cap*, 11 juillet 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 200.)

c'est travail la même qui **faire** io vivre [...] io pas allé gagné à rien pour **faire** io vivre (*Proclamation, Port-au-Prince*, 10 septembre 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 207.)

qui **faire** z'autres croire io va tromper z'autres, [...] qui cherché faire z'autres soulevé. (*Proclamation, Port-au-Prince*, 10 septembre 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 208.)

et pour **faire** yo conné que tout monde libre doit travail (*Proclamation Le Cap*, 1796, dans Hazaël-Massieux 2008, 212.)

to va **faire** yo mété tête-à-canne à côté (Ducœurjoly, *Manuel des habitans de Saint-Domingue*, 1802, dans Hazaël-Massieux 2008, 222.)

Et bel gié toi doi **faire**-li frémi... (*Idylles ou Essais de Poésie créole par un colon de Saint-Domingue*, 1804, dans Hazaël-Massieux 2008, 112.)

Jòdila, an kay **fè** yo vwè, sé évé mwen Titin kay mayé [...]. (Ludwig *et al.* 1994, 107.)

Peux-tu me la faire avoir ? [...] Es u pe fe mwè avwè-i ? (Laurent / Césaire 1976, 75.)

### 3.2.1.2. Exemples à pivot substantival

di moi ça bon pour **faire** / quior a moi dans grand tourment / gagné pitié (*Jeannot et Thérèse*, parodie nègre du *Devin du village*, 1783, Saint-Domingue, dans Hazaël-Massieux 2008, 133.)

couté ça moi lé dir vous / pour **faire** Jeannot tourné sage / faut rend li p'tit brin jaloux (*Jeannot et Thérèse*, parodie nègre du *Devin du village*, 1783, Saint-Domingue, dans Hazaël-Massieux 2008, 138.)

Nous faire défense à toutes zabitans, procureurs, Colomes ou ben Gérans, de **faire** Nègres travail les dimanches & fêtes. (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 190.)

si io **faire** yon Nègre mouri à force io battre li, ou que io tuié Nègres-la io même, ou que io **faire** l'autre monde tuié io (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 192.)

io va **faire** zesclave là mourir (*Proclamation de Port-au-Prince le 5 may 1793*, dans Hazaël-Massieux 2008, 193.)

pour **faire** monde lasse (*Proclamation du Cap*, 2 juillet 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 197.)

car ça ti sol capable **faire** monde rivé dans grand place (*Proclamation Le Cap*, 1796, dans Hazaël-Massieux 2008, 212.)

U! Suri! Aa! U le **fɛ** ma kumɛ môte pɛd tã-i ã lɛ-a! (Laurent / Césaire 1976, 107.)

Two présé pa ka **fè** jou wouvè (Ludwig *et al.* 1994, 187.)

– Ben! Jawad! **fè** lèspri a'w maché tibwen! (Steve Gadet 2013, 89.)

### 3.2.1.3. Contre-exemples (tous à pivot substantival)

Plusieurs de ces exemples apparaissent dans des textes constitutionnels très lourdement marqués par l'influence du français (Hazaël-Massieux 2008, 216 illustre ce phénomène par de nombreux exemples, mais ne mentionne pas la syntaxe du factitif).

li va **faire** ranger Jeannot (*Jeannot et Thérèse*, parodie nègre du *Devin du village*, 1783, Saint-Domingue, dans Hazaël-Massieux 2008, 138.) [on aurait pu imaginer « li va faire Jeannot ranger »]

Dans plan moi té faire pour la liberté générale, moi té préparé tout ça qui faut pour **faire** vivre toutes z'affricains la io qui té doit libres (*Proclamation, Port-au-Prince*, 10 septembre 1793, dans Hazaël-Massieux 2008, 207.) [on aurait pu imaginer « pour faire toutes z'affricains vivre », mais il est vrai que le SN au total est très long : « toutes z'affricains la io qui té doit libres » ; c'est peut-être cela qui a favorisé la syntaxe française]

et qui ta voudré bien **faire** tourné frères nous les cultivateurs dans l'esclavage (*Proclamation Le Cap*, 1796, dans Hazaël-Massieux 2008, 212.) [on aurait pu imaginer « faire frères nous tourné », mais encore une fois il est vrai que le SN est très long : « frères nous les cultivateurs »]

Papier la recommandé nous de **faire** apprendre à lire et à écrire à tout les petits monde noir, rouge et blanc (*Proclamation Le Cap*, 1796, dans Hazaël-Massieux 2008, 212) [au lieu de « faire tout les petits monde noir, rouge et blanc apprendre à lire et à écrire » ; l'influence du français dans ce passage est particulièrement manifeste]

mo **faire** aussi remonter grand chaudière acque batterie là (Ducœurjoly, *Manuel des habitants de Saint-Domingue*, 1802, dans Hazaël-Massieux 2008, 222.) [on aurait pu imaginer « mo faire aussi grand chaudière remonter »]



### 3.2.2. *Océan Indien (classement chronologique)*

Source : *Corpus de textes anciens en créole mauricien* de Guillaume Fon Sing, <http://concordancemmc.free.fr>.

#### 3.2.2.1. *Exemples à pivot pronominal*

(1805\_Pitot\_1805) li empesse moi gagné grand malher ; quand mo mort li **faire** moi ar-  
rive dans mo paye ?

(1822b\_Chrestien\_1822\_(1831\_5-26)) Et faut pas moi son mari, Tout ça **fair'** moi tourné  
la tête, Si-pas qui coté mon l'esprit ; L'Amour va **fair'** moi vini bête ! – Tout d'bon vous **faire**  
moi pensé Moi té commencé blié Vous – Vous té zoué tromp' la zourné Pour **fair'** moi dansé  
– Si les z'hommm' connais la misère Qui femm' souvent **fair'** li souffri

(1828\_Lambert\_1828) La colaire de Bon Dieû li bien grand, pass qui li capabe **faire**  
nous souffrie pour nous pêchés la misaire la haut la terre ici et la peine de mort, et **faire** nous  
tourmenté dans l'enfer avec diable pour toujours. – mais li **faire** nous comprend bien claire  
dans Nouveau-Testament.

(1831\_Chrestien\_1831) Son femme à-soir dans son li-lit Amar' son mouchoir pour **faire**  
li Dormi ! – Si vous connais moi vié - monde, Qui zouyé bobre quéqu'fois, Pour **fair'** zaut'  
dansé la-ronde, Zour dimançe au bord di-bois ; Quand y-en-a quéquén malade Mon bobre  
**fair'** li lévé ! – Son l'esprit qui touzours marcé, **Fair'** li çoisir l'autre manière – Tout ça **fair'**  
moi ploré!!!

(1832a\_Chrestien\_1838-9) pour dire vous grand merci la liberté qui vous tonton été  
**faire** nous gagné

(1835\_Nicolay\_1835) La liberté là n'a pas va vini tout-à l'hère et zautres va **faire** li arqui-  
ler pour plisiers bonne années ! – et comment la loi même **faire** li connais

(1846\_Cirandane\_çanpéc\_1846) Qui différence entre einne Zize et einne escalier ?  
Einne Zize **faire** vous lève la main, l'escalier **faire** vous lève li pied.

(1855a\_Lolliot) li **faire** vous faibli

(1855i\_Le\_Mauricien\_9\_aout\_1855) misyé Gros Lizié doit **faire** nous comprend qui  
nous lé temps na pas loin

(1855j\_Le\_Mauricien\_28\_septembre\_1855) Et vous té vin' ici pour rend' nous fous, Ma-  
dame. Vous **fair'** nous blié tout quand nous tend' vous vini

(1860\_De\_Chazal\_1860) et par son siprit qui entre dans nous name, pour **faire** nous  
comprend son Parole qui a montre nous bon chimin

(1867\_Descroizilles\_1867) Dans camp Malbar, la caze, cotte zot serré couma mouce,  
**Faire** zot comprend fané, avant causé la bouce – **Faire** vous blié dimound, et tout zot caprice,  
**Faire** vous blié méchant, et tout son la malice, **Faire** vous guetté là haut et trouve la limière –  
Zott la ville partout touzours bien nettoyé, La caze cotte trop en tas, faut **faire** zot fané

(1880\_Baissac\_1880) Quand çatte fine **fère** zoutes promené tout quiquepart, li **fère**  
zoutes assise dans éne grand lasalle – LÉROI done éne grand bal, li **fère** çatte sise à table  
acote li

(1885\_Anderson\_1885) é kan vou va fine trouv li, **fair** moa conné [nous avons ici un exemple où, exceptionnellement, le français normé connaîtrait la même syntaxe puisqu'il s'agit d'un énoncé à modalité impérative : « faites-moi savoir »] – E li dir zot : Sivré moa, é mo va **fair** vou vine pécer dimoune. – E si to lizié droat, **fait** toa tombé, arrace li, é zet li loein toa – E si to la main droat **fair** toa tombé, coup li, é zet li loein toa – Sénier, si to vlé, to capav **fair** moa vine prop – é zanfán va révolt contr zot paran, é va **fair** zot mor [exemple intéressant ; l'enfant va « faire [= rendre] ses parents morts », ou va « faire ses parents mourir » ? la structure créole avec l'auxiliaire issu de fr. *faire* a très souvent une valeur attributive dans des constructions où elle correspond plutôt à fr. *rendre* ; l'auxiliaire issu de fr. *faire* peut soit attribuer une qualité à un sujet, soit en faire l'agent d'un événement, ce qui dans le cas présent en vient à coïncider] – Mé Jésu viré é dir li, va-t-an derrier moa, Satan ! to vlé **fair** moa tombé – Jésu dir li : Sa mem, zanfán zot libr. Mé pour ki nou na pa **fair** zot tombé (dan pécé) al bor la mer, zet éne l'amçon, é pran posson – mé malher va vine laho ça dimoune là, ki **fair** lé zot tombé – E si to la main ou to li pie, **fair** toa tomb dan pécé, coup li, é zet li loein toa – E si to lizié **fair** toa tomb dan pécé, arrace li, é zet li loein toa – Si to frer fine fair pécé contr toa, al **fair** li voar so fot, toa avec li tou sel [on peut penser ici à la syntaxe de la modalité impérative en français : « fais-lui voir sa faute »] – E la foul grond zot, é vlé **fair** zot rést trankil – pour fair éne dimoune vine coman vou, é kan li fine vini, vou **fair** li vine dé foa plis éne zanfán l'anfer ki vou mem – é li dir zot, ki vou vlé donne moa ? é mo va **fair** vou attrap li

(1888\_Baissac\_1888) Li alle lacase so camrade ; li **faire** li frotte so lacoque partout partout av goudron. – Mais qui **fère** li fère mo latête éne brôsse coco, donc ? – li pour guéri vitemment même, fimié là va **faire** li rende tout ça verre bouteye qui fine rente dans so lécorps – Ptit Poucet tourne dans lacour ; li prend labride bourique, li **faire** li monte enbas lavarangue av çarette, li fonce dans vestibile, li barre laporte salon. – zaute flanque moi éne coupdepied, zaute **faire** moi tombe ici pour raconte vous ça zistoire là. – Li **faire** li causé : lavoix Brigand même ! lavoix so frère ! – Mo sîr to lamisère fine **faire** toi vine bon astheire : vine lacase ; mo va donne toi tout ça qui to besoin – Zize **faire** zaute causé. – Pauline sivré li. Licien marce divant. Li **faire** li passe éne bande pitit cimins en bas zarbes ; zaute arrive dans éne laplaine – Bonnefemme **faire** li causé. Domestique ranconte li tout son commission – Zaute **faire** li ranconte vitemment vitemment so zistoire, pengare lasoupe frès. – Lida té drogue li pour **faire** li mort [sur « fair(e) mor(t) », v. ci-dessus] – Aïo ! lhère mo causé difé dans mo lagorze ; napas **fère** moi causé, mo frère, donne moi éne fouéte, aïo !

(1892\_Antelme\_1992) asper ein pé mo noir, Avant lémoi fini môa **feir** zot oussi voir

(1920\_Decotter\_1920) Li **fère** moi bavé. – Zote fine **fère** li voir trente six sandèles.

(1925\_Soulsobontemps\_1925) à côte français longtemps ti pette anglais, toujours ti alle rode bonne femme là pour **faire** li causé – li **faire** zotte fané – li **faire** li boire morceau – après li mette diffé dans bateau anglais **faire** li sauter comment bouçon çopine soda – plis vaut mieux mo **faire** to profiter – li **faire** li rentré

### 3.2.2.2. Exemples à pivot substantival

(1822b\_Chrestien\_1822\_(1831\_5-26)) A-v'là long-tems toi **fair'** mon zoreill' li tourdi !

(1831\_Chrestien\_1831) Pour **fair'** bon Dié fini son la-colère

(1850\_Zistoire\_Moucié\_Caraba) Quan fini marié lé Roi donne enne gran bal. Li **faire** satte size à cote li a table.

(1855j\_Le\_Mauricien\_28\_septembre\_1855) Qui té va croire' qu'ain' femme Té va vin' ici pour **fair'** di mound' menti – Vous **fair'** tout nous di sang arrêt dans nous la veine

(1867\_Descroizilles\_1867) **faire** l'amour rêvé, Liquer oussi battué, pli doucement toujours – Et pis ça bon la fièvre, zot dire Palidéenne !! Ça n'a pas badiné, ça **faire** liquer serré – L'autre paye LI GROS, pour **faire** CANNE TREMBLER

(1885\_Anderson\_1885) Mé Jésus répond : ça fine écriir : Na pa di pain tou sel ki va **fair** dimoune viv, mé tou parol ki sorti dan la bous Bondié. – guéri dimoune malad, fuir [coquille probable pour « faire »] dimoune mor lev ancor, **fair** lépré vine prop, pousse démon – avan ki li **fair** la zistice gaïn la victoar – Ecouté é compran biein : Na pa ça ki antr dan la bous, ki **fair** éne hom fair pécé ; mé ça ki sorti dan so la bous, avla ça ki **fair** éne hom fair pécé. – Mé ça ki sorti par la bous, sorti dan lé ker ; é ça mem ki **fair** dimoune fair pécé. – vol, mansonz, moké, tou ça là sorti ; ça mem, tou ça kikçoz ki **fair** dimoune fair pécé ; mé manz avec la main ki na pa ancor lavé, ça na pa **fair** dimoune fair pécé. – Dipi lherla, Jésus commence **fair** so discip compran, comman fo ki li al la vil Jérusalem – Par la bous pti baba, é ça ki ancor tété, to fine **fair** la louanz vine parfé ? – Vou zans bet é aveg : ki pli gran, l'or, oubiein la caz Bondié ki **fair** l'or là vine sén ? – Vou aveg : ki pli gran, zoffrand, oubiein l'otel ki **fair** zoffrand vine sén ? – Abé allé, é **fair** tou nacion vine discip

(1888\_Baissac\_1888) Avlà mo cause doucement : largue moi, largue moi, mo dire toi ! napas **faire** mo colère lévé ! – To va alle lacase grandmanman Zergnée, to va dimande li qui mo besoin faire pour **faire** dileau coulé. – Li pèse ène tison enbas lacende, li soufflé, li **faire** laflamme lévé, li bourre difé dans lapaille lacase. – Zize **faire** garde pose laquée Zacot làhaut billot, coupe en dé. – Coment li tombe dans lherbe pour mort même, licien **faire** dé domestiques lève li dans zaute lébras, amène li dans lacase. [traduite en français, cette phrase est très difficile à rendre par des moyens syntaxiques simples : « Lucien fait en sorte que deux domestiques le lèvent dans leurs bras »] – Licien **faire** zense là soingne Pauline. – Fo coné bientôt même Pauline pour accoucé ; sitôt li fine gagne pitit **faire** éne doumounde écrire moi, donne moi so nouvelles – Léroi à force à force **faire** domestique li causé, fine tire tout son difil av li. – léroi **faire** gardes cerne lacase – Léroi **faire** domestique amarre so lipieds, amarre so lamains, mette li làhaut latabe manzé. – Mais assez donc ! assez **faire** doumounde bavé ! – Ça létemps là cocé fine **faire** calèce tourne dans grand cimin

(1892\_Antelme\_1892) Coup d'vent forme ein coup acot' soleil lévé, Tomb' dans paye Mauris **feir** tout zens la'crié

(1925\_Soulsobontemps\_1925) li **faire** cinois boire boire

### 3.2.2.3. Contre-exemples (tous à pivot substantival)

On trouve aussi quelques contre-exemples ; dans celui-ci, l'usage de la syntaxe du français normé est peut-être dû au fait que le SN contient une subordonnée relative :

(1822b\_Chrestien\_1822\_(1831\_5-26)) Si-pas moi pourquoi tout mam'zelle **Fair'** souffri ça qui content li ? [on aurait pu imaginer ici « pourquoi tout mam'zelle Fair' ça qui content li souffri »]

Quant aux contre-exemples suivants, tout de même beaucoup moins fréquents, ils sont peut-être à interpréter comme des gallicismes plus ou moins littéraires (ces textes créoles anciens étant souvent des traductions/adaptations de textes originellement

écrits en français, comme le Nouveau Testament), ou plus généralement à des interférences avec le français, les scripteurs de créole ayant toujours été aussi francophones :

(1832a\_Chrestien\_1838-9) Si vous connois, ça parole-là li douce comment sirop di-miel ; li **faire** sauté léquer comment soleil quand li sorti dans la mer après qui l'organ fini [on aurait pu imaginer ici « li faire léquer sauté »]

(1850\_Zistoire\_Moucié\_Caraba) Arla lé Roi tende sa li **faire** arrête son carrosse [on aurait pu imaginer « li faire son carrosse arrête » ; v. *Baissac 1880* ci-dessous pour une autre version]

(1855j\_Le\_Mauricien\_28\_septembre\_1855) Quand vous çant' vous çagrin, quand vous dire vous la peine. Vous **fair'** sourti la voix dans ein morceau dibois [on aurait pu imaginer « vous fair' la voix sourti »]

(1867\_Descroizilles\_1867) quand li senti moustique Na pas facé, rié asambe mon chanson ; Rié, ça bon, li **faire** fanné disang, Ploré toujours, ça touyé sentiment [sens obscur ; « faire couler le sang », en parlant d'un moustique ? on aurait pu avoir « li faire disang fanné »] – Assez ! Pour zot jiste, faut **faire** paye tout dimounde, Quand même eine piastre, quand même six sous ; Dans tout la Colonie [on aurait pu avoir « faut faire tout dimounde paye »] – dans salon grand Madame, Violon compère Jérôme **faire** rié tout nous l'âme [on aurait pu imaginer « faire tout nous l'âme rié »] – Oui, là vous senti coma soûle ave zoder (1) Qui, pour premié fois **faire** viré vous liquer ! [on aurait pu imaginer « faire vous liquer viré »]

(1880\_Baissac\_1880) LéRoi tende ça crié là, li **fère** arête caléce ; ça même çatte té voulé. [on aurait pu imaginer « li fère caléce arête » ; il semble s'agir d'une autre version de *Zistoire Moucié Caraba*, v. ex. ci-dessus où l'on a « li faire arrête son carosse »]

(1885\_Anderson\_1885) Li **fair** vine tou cef pretr, ansamb zans srib, é li dimand zot, ki coté le Krist [on aurait pu imaginer « Li fair tou cef pretr vine »] – nou na pa ti va aid zot, pour **fair** coul di san profet [on aurait pu imaginer « pour fair di san profet coul »] – Léroi **faire** sonne trompette [on aurait pu imaginer « Léroi faire trompette sonne »]

(1888\_Baissac\_1888) Ptit Poucet passe dans barreaux, ouvert laporte en grand, **faire** rente so çarette. [on aurait pu imaginer « faire so çarette rente »] – Li prend bouteille dilhouile làhaut tablette, **faire** baingne Laffe-laboue av tout ça dilhouile là. [on aurait pu imaginer « faire Laffe-laboue baigne av tout ça dilhouile là »]

(1925\_Soulsobontemps\_1925) capitaine Montvert monte à bord, **faire** descende tout dimounde dans canotes [on aurait pu imaginer « faire tout dimounde descende dans canotes »]